



# la Libre Pensée

1<sup>er</sup> semestre 1990

No 12 4.95 \$

***Embryon de deuxième classe***

*Jacques G. Ruelland*

***Humanisme laïque ou christianisme:  
lequel est le plus rationnel?***

***Le débat Morgentaler-Craig***

*Georges Ouvrard*

***Censurons les télévangélistes!***

*Claude MacDuff*

***Philosophie pour enfant:  
quelques rencontres***

*Bernard La Rivière*

# *Orientations de la Libre Pensée Québécoise*

La Libre Pensée est une association de recherche philosophique basée sur la raison et l'ouverture d'esprit, qui désire promouvoir les droits et libertés de la personne. Libre et adversaire de tout dogme et de tout mysticisme, elle considère comme nulle et non avenue toute conclusion uniquement basée sur ces prémisses, et conçoit les religions, les sectes, l'ésotérisme, les pseudo-sciences et toute autre croyance faisant appel au surnaturel ou au paranormal comme sources d'illusion et d'aliénation; elle appuie globalement la lutte des femmes pour les droits fondamentaux à la liberté et à l'égalité. La Libre Pensée se réclame d'une morale responsable et génératrice de paix, de justice, de respect de la nature et d'émancipation individuelle et collective; en matière de sexualité, elle s'élève contre toute forme d'oppression et prône l'épanouissement.

## *Comité de rédaction de la revue «La Libre Pensée»*

Rédacteur en chef: Jacques G. Ruelland (tél.: [514] 671-7427)

Membres: Roger Desormeaux  
Bernard La Rivière  
Georges Ouvrard  
Leslie Piché  
Danielle Soulières

Collaboratrice: Élisabeth Reney-Demets

Adresse: La Libre Pensée Québécoise  
C.p. 92 — succursale «Saint-Martin»  
Laval, QC  
H7V 3P4

Date de tombée des textes pour le numéro 13 (2ième semestre 1990)  
le 1er septembre 1990

# Sommaire

ÉDITORIAL (Jacques G. Ruelland).....	4
NOUVELLES .....	5
ARTICLES	
Embryon de deuxième classe (Jacques G. Ruelland).....	6
Humanisme laïque ou christianisme: lequel est le plus rationnel? Le débat Morgentaler-Craig (Georges Ouvrard).....	8
La franc-maçonnerie et les femmes au 18e s.: Les loges d'adoption (Jacques G. Ruelland).....	10
Censurons les télévangélistes! (Claude MacDuff).....	14
Le «pottlach» de Dieu (Jean-Louis Le Scouarnéc).....	16
L'athéisme espérantophone (Martin Lavallée).....	18
Philosophie pour enfant: quelques rencontres (Bernard La Rivière).....	20
CHRONIQUES	
L'irrationnel dans le monde (Jean Ouellette).....	23
Livres et revues:	
Le pendule de Foucault, d'Umberto Eco (Bernard La Rivière).....	25
Dictionnaire historique de la Révolution française, d'Albert Soboul (Jacques G. Ruelland).....	26
«Une science mortelle»: Science nazie, science de mort, de Benno Müller-Hill (Jacques G. Ruelland).....	28
L'intolérance, de Lise Noël (Georges Ouvrard).....	29
Logique de l'argumentation, de Pierre Blackburn (Bernard La Rivière).....	30
Figures de la philosophie québécoise à l'époque de la Révolution française, de Jacques G. Ruelland (Bernard La Rivière).....	30
Discours contre Dieu, de Sade (Bernard La Rivière).....	31
COURRIER.....	33
POLITIQUE ÉDITORIALE DE LA LIBRE PENSÉE .....	38

*La Libre Pensée* est la revue officielle de La Libre Pensée Québécoise, organisme sans but lucratif.

La Libre Pensée Québécoise n'est pas subventionnée par l'État; son Conseil d'administration exprime ici ses plus vifs remerciements à tous ceux et celles qui, par leurs dons généreux de toutes sortes, lui permettent d'exister.

Dépôt légal - 2ième semestre 1990 —  
ISSN 0822-708X -

# Éditorial

Jacques G. Ruelland  
rédacteur en chef

Sir James Matthew Barrie (1860-1937), l'auteur de *Peter Pan dans les jardins de Kensington* (1904) – porté à l'écran par Walt Disney avec le succès que l'on sait –, soutenait, dans *Le petit oiseau blanc*, que «la raison pour laquelle les mouches peuvent voler et nous pas, c'est simplement qu'elles ont une foi parfaite, car avoir la foi, c'est avoir des ailes». J'ignore si la foi permet aux mouches de voler ou, comme le dit le proverbe, aux montagnes de se déplacer – on me permettra tout de même d'en douter; mais je suis par ailleurs absolument certain de l'existence d'un autre phénomène: la foi fait couler beaucoup d'encre! Le numéro que nous vous présentons aujourd'hui en est une preuve. En effet, vous pourrez y lire plusieurs articles sur les croyances religieuses et choses semblables: l'athéisme espérantophone (oui! cela existe!), le «potlatch» de Dieu, et le compte rendu d'un débat entre les docteurs William Craig et Henry Morgentaler au sujet de la rationalité de l'humanisme laïque et du christianisme. Vous trouverez aussi dans ces pages une analyse historique des rapports de la franc-maçonnerie et de la pensée «féministe» au 18<sup>e</sup> s., un texte non censuré sur la censure, un autre sur le statut de l'embryon, nos chroniques habituelles, bref, un contenu varié et intéressant.

Le lecteur ou la lectrice habitué-e à cette revue s'apercevra rapidement d'un changement: *La Libre Pensée* fait peau neuve! La composition du texte et sa mise en page avaient été réalisées jusqu'à présent par M. Jean Ouellette, qui a malheureusement dû renoncer à cette tâche après plusieurs années de précieux services. Les membres du Comité de rédaction se joignent à moi pour le remercier et le féliciter: tout ce qu'il a accompli a permis à notre revue de prendre son essor et de s'imposer comme un périodique sérieux, malgré les maigres moyens dont elle a toujours disposé. Afin de combler le vide laissé par le départ de M. Ouellette, nous avons fait appel à Mme Élisabeth Reney-Demets, professionnelle de la micro-édition, pour composer les textes et les mettre en page; ce que vous voyez est déjà sa contribution au progrès de la revue. Il est rassurant de penser que l'avenir de *La Libre Pensée Québécoise* et de sa revue repose toujours sur la solidarité des personnes qui adhèrent à ses orientations fondamentales et qui comprennent que sa cause en vaut la peine.

En terminant, j'aimerais attirer votre attention sur la nouvelle politique éditoriale de la revue, politique que vous pourrez bien entendu discuter, et au sujet de laquelle je vous invite à faire des suggestions. Bonne lecture!

# Nouvelles

L'Humanist Association of Canada/Association humaniste du Canada est maintenant menacée de poursuites judiciaires pour l'exclusion de Don Page de l'exécutif de HAC/AHC. On sait que Don Page et son seul appuieur à l'exécutif du Board of Directors refusent que HAC/AHC se présente comme une association non religieuse. Ils menacent d'intervenir auprès du Ministère du Revenu pour que HAC ne soit plus reconnue comme organisation charitable. Une belle bataille judiciaire en vue, mais qui coûterait cher.

La Libre Pensée, par la voie de sa présidence, a toujours appuyé les présidents de HAC. Nous croyons juste de dénoncer le «religieux» Page qui veut maintenant nuire à une association humaniste, athée et sceptique. La religiosité ne peut que disparaître, elle ne peut pas changer.

Les activités de HAC/AHC n'en continuent pas moins. L'Exécutif s'est réuni au début de mai à Hamilton et le congrès examinera cet automne une nouvelle proposition de constitution.

Nous tenons à la disposition de nos membres la correspondance entre la LPQ et l'actuel président de HAC/AHC, Phil Jones.

Bernard La Rivière

## Statistiques mondiales des religions

Des 5,1 milliards de la population mondiale, 1,1 milliard ne professe aucune religion particulière.

Religion	Nombre	Pourcentage
Non-croyants	1,1 milliard	21,6%
Christianisme	1,7 milliard	33,9%
Islam	880,5 millions	17,4%
Hindouisme	663,5 millions	13,1%
Bouddhisme	311,8 millions	6,1%
Religions traditionnelles chinoises	172,3 millions	3,4%
Religions tribales	92,0 millions	1,8%
Judaïsme	18,2 millions	0,3%
Autres	167,5 millions	3,4%

Source: Encyclopaedia Britannica Book of the Year, 1989

## Nous avons reçu:

La Libre Pensée Nantaise, 16<sup>e</sup> année, no 2 (mars-avril 1990)

La Raison (Paris), no 350 (avril 1990)

Les cahiers rationalistes (Paris), no 449 (avril 1990)

L'idée libre (Paris), no 186 (mars-avril 1990)

Penser et agir (Flemalle, Belgique), no 44 (mars-avril 1990)

Tribune des athées (Bellenaves, France), no 63 (avril 1990)

Un grand merci à tou-te-s nos correspondant-e-s!

# Embryon de deuxième classe

Jacques G. Ruelland

Dans ses articles sur le «Citoyen», le «Droit naturel» et l'«Autorité politique» publiés dans l'*Encyclopédie* vers 1752, Denis Diderot exposait clairement les fondements et les limites des droits individuels et des droits collectifs et y faisait en même temps l'apologie de la démocratie:

«Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison.»(1)

Les hommes ont bien vite oublié ce message. Le caractère réactionnaire du pouvoir réapparaît à notre époque. Pas plus que la Révolution française, mai 68 n'a laissé grand-chose derrière lui; après avoir été ébranlé, le bon droit a vite repris ses sens: remontée du terrorisme de droite, prospérité des groupes néo-nazis, recrudescence du nombre et de l'influence de toutes sortes de sectes religieuses et de croyances bizarres; retour aux États-Unis de la récitation obligatoire de la prière à l'école sous l'ère Reagan; résurrection au Canada du conservatisme et de la domination de la grande entreprise sur l'intérêt national, etc. Les exemples ne manquent pas pour faire comprendre que le «retour à la norme» que nous subissons actuellement est la réaction à nos velléités de liberté de soixante-huitards attardés.

Dans le domaine qui me préoccupe ici, je désire dénoncer la réaffirmation de la Vérité des dogmes que promulguent les Églises - catholique et autres - et les États, et la puissance de leur pouvoir de contrôle sur la vie privée des individus. Ce pouvoir

s'impose non seulement à travers les institutions ecclésiastiques elles-mêmes, déjà fort nombreuses, mais aussi par le biais des croyants qui, assumant d'importantes fonctions sociales - notamment politiques -, peuvent influencer le cours de la vie privée des simples citoyens mis à leur merci par un système au service du plus fort.

## Pouvoir et manipulations génétiques

Platon n'a rien inventé. Lorsqu'il recommande la destruction des enfants mal formés pour assurer la pureté de la race d'or dans *La République* (2), il ne fait que récupérer l'idée déjà mise en pratique depuis un certain temps dans les cités de Lacédémone et de Sparte. De tout temps, le pouvoir s'est octroyé le droit de gérer la vie des êtres humains les plus démunis: les jeunes enfants, les femmes, les groupes sans pouvoir, les pauvres - comme s'il s'agissait de vulgaires chaussettes. Il faut alors se demander pourquoi ce même pouvoir s'oppose aujourd'hui aussi bien aux manipulations génétiques qu'à la pratique de l'avortement.

Prenons pour exemple les 47 recommandations en matière de manipulations génétiques adoptées en mars 1989 par le Parlement européen.

## Le retour à l'état de nature

Les dernières de ces recommandations laissent songeur: elles traitent de la

sécurité dans les laboratoires (recommandation 45) et dans la nature (recommandation 46). Dans un article récent (3), P. Van Gansen apparente le souci du législateur «européen», à la peur superstitieuse des techniques nouvelles. En effet, la culture des micro-organismes pathogènes (visée par la recommandation 45) se fait avec toutes les précautions désirables depuis les années 1870 (rappelons-nous les travaux de Koch et de Pasteur) et a notamment permis l'éradication, à partir des années 1920, de la plupart des maladies épidémiques (variole, typhus, rage, choléra, tuberculose, etc.). En outre, la recommandation 46, qui interdit la prolifération et la dissémination, dans la nature, d'organismes génétiquement modifiés revient à interdire la culture de la plupart des légumes, fruits et viandes que l'on consomme quotidiennement, résultats la plupart du temps d'une modification profonde de l'espèce sauvage originelle par voie de sélection artificielle, d'hybridations et de manipulations génétiques visant à améliorer tantôt la teneur en protéines, tantôt tel autre pouvoir nutritif.

Ces recommandations se présentent un peu comme un «retour à l'état de nature». Ce «retour» présente certes de bons côtés, mais doit-il se faire au prix de la ruine complète de notre civilisation? Égarés dans ces sentes qui ne mènent nulle part, devons-nous retrouver la parole perdue en faisant *tabula rasa* de tout ce que nous sommes devenus? Cette volonté de renouveau et de renaissance accuse une dimension ésotérique qui me gêne dans la mesure où elle n'est pas franchement avouée, clairement analysée et assumée par ses propres promoteurs.

## **Les manipulations génétiques au service du pouvoir**

D'un autre côté – et c'est bien là ce qui est inconsistant et illogique –, le même pouvoir qui prône le retour à la nature semble favoriser, à l'intérieur des mêmes recommandations, le développement d'un certain type de manipulations génétiques, surtout dans le domaine de la procréation artificielle. La recommandation 29 demande de «définir le statut juridique de l'embryon humain afin de pouvoir assurer une protection claire et nette de l'identité génétique». Chacun – et surtout chacune – voit déjà très bien aux dépens de qui ce statut sera défini – mais passons.

### **Deux classes d'embryons**

Ce qui surprend le plus, c'est que les considérations générales qui précèdent les recommandations distinguent très clairement le débat sur le statut de l'embryon d'un débat sur l'avortement. Autrement dit, il y aurait deux classes d'embryons : ceux qui servent effectivement à des manipulations génétiques et qui doivent être protégés dans leur identité, et ceux qui sont le fait d'avortements.

Lors d'une fécondation artificielle, il est fréquent que plusieurs ovules soient fécondés, mais qu'un seul soit implanté dans l'utérus de la femme qui a fourni ces ovules ou dans celui d'une autre femme (appelée «mère porteuse»); ces embryons en surplus, que l'on qualifie parfois de «surnuméraires» (de bons travailleurs, et pas chers!) sont employés à l'insu des «parents» à des fins expérimentales – notamment thérapeutiques – ou peuvent être congelés pour constituer des «banques de tissus humains». Les recommandations du Parlement européen laissent supposer à ce sujet que la femme fécondée artificiellement – et peut-être aussi le «donneur» – auraient un droit de regard sur l'avenir des embryons surnuméraires pro-

duits lors d'une fécondation artificielle. Si tel est le cas, on ne peut qu'approuver une telle recommandation. Mais ce qui est inacceptable ne réside pas en cette recommandation elle-même, mais dans le fait qu'elle consacre une différenciation dans le statut de l'embryon lorsque celui-ci est le produit d'un avortement.

En effet, que fait-on de l'embryon ou du fœtus lorsqu'une femme vient d'avorter? On le jette, tout simplement. Il n'a pas de statut. Il est le produit d'une «faute», une erreur incarnée. Il ne mérite certes pas le même traitement que les beaux petits embryons bien «entiers» et bien formés produits lors d'une fécondation artificielle. Il y a dans cette distinction à la fois un jugement moral sur l'acte d'avorter et sur la valeur du corps humain. Alors que l'on pourrait penser que les considérations générales visant à distinguer le débat sur l'avortement de celui sur les droits du fœtus allait dans le sens d'une décriminalisation de l'avortement, on se rend compte qu'une morale de la manipulation soutient l'ensemble de la douzaine de recommandations qui ont trait à l'embryon humain.

Bref, cette morale est fondée sur une philosophie qui n'est pas étrangère à l'eugénisme que l'on a vu renaître çà et là depuis 1933 et qui s'inscrit parfaitement à notre époque dans l'optique d'une remontée du pouvoir de la droite.

### **La morale du pouvoir**

L'Église condamne l'avortement, mais aussi la fécondation artificielle. Elle condamne tout ce qui est nouveau et dérange sa quiétude dogmatique. Mais le pouvoir politique, s'appuyant pourtant sur la morale chrétienne condamne aussi l'avortement, mais non les manipulations génétiques dont il pourrait un jour tirer profit, c'est-à-dire un accroissement de pouvoir. En présentant les manipulations génétiques comme potentiellement dangereuses – aussi bien que la culture des micro-organismes pathogènes – le Parle-

ment brandit les mêmes épouvantails que l'Église et contribue comme elle au ralentissement du progrès scientifique; mais en plus, il prône fallacieusement sur un autre plan un «retour à la nature» incompatible avec le développement des techniques de fécondation artificielle.

Ce que veut le Parlement européen, diront d'aucuns, c'est que les manipulations génétiques soient faites en pleine lumière; cela les empêchera-t-elles d'avoir lieu? Certes pas. Il ne faut pas gêner le progrès scientifique là où il peut servir l'État. Hitler et ses acolytes raisonnaient de la même manière: ils prônaient un retour à la pureté de la race aryenne par la pratique des sports, la vie en plein air, l'ascèse et mille autres trucs vieux comme le monde, mais en même temps cherchaient le moyen de multiplier les bons aryens (sans jeu de mots!) en tentant de percer le mystère de la «production» de jumeaux identiques!

C'est sur ce paradoxe logique que sont fondées les résolutions du Parlement européen, et sur une morale ambiguë dont la seule caractéristique réelle est un accroissement du pouvoir étatique sur les individus.

#### Notes:

1. Denis Diderot, «Autorité politique», dans *De l'interprétation de la nature*, préface et commentaires de Jean Varloot, Paris, Éditions sociales, coll. «Les classiques du peuple», p. 164.
2. Platon, *La République*, traduction et notes par Robert Baccou, Paris, Garnier-Flammarion, coll. «GF» # 90, 1966, V/459b-462a, pp. 214-216.
3. P. Van Gansen, «Les manipulations génétiques», dans *Espace de libertés* (bulletin du Centre d'Action laïque de Bruxelles), no 173 (septembre 1989), pp. 6-7.

# Humanisme laïque ou christianisme: lequel est le plus rationnel?

Le débat Morgentaler-Craig

Georges Ouvrard

Un débat a eu lieu, en janvier 1990, à Toronto, sous les auspices de l'organisation évangéliste *Campus Crusade for Christ of Canada* dont le but est la promotion du christianisme en milieu étudiant. Le thème du débat était: Humanisme laïque ou christianisme, lequel est le plus rationnel? Les panelistes étaient le docteur William Craig, chercheur à la faculté de philosophie de l'Université de Louvain et le docteur Henry Morgentaler, ancien président de la Libre Pensée Québécoise et de l'Association humaniste canadienne, athée et survivant d'Auschwitz, qui s'est particulièrement distingué par sa défense passionnée du droit des femmes à un avortement sécuritaire. Le Dr Craig, vêtu de noir, barbe et cheveux noirs, a le style rapide et agressif des prédicateurs. Le Dr Morgentaler, qui dégage une impression de bienveillance et d'être raisonnable, reconnaît «ne pas avoir pu résister à la tentation de discuter de sa philosophie de vie personnelle et de la présenter comme une philosophie valide, non seulement appropriée mais nécessaire à notre époque.»

La position du Dr Craig ne nous apprend rien de nouveau. «C'est un homme qui ne doute pas. Se basant sur les

«évidences historiques» de la Bible, il croit en un Dieu créateur de l'univers à partir de rien. Et en Jésus-Christ et en sa résurrection.» Sans la croyance en Dieu, nous ne sommes, d'après lui, que des sous-produits accidentels de la nature, qui se sont développés récemment sur une particule de poussière dans un univers hostile et sans âme, condamnés à périr individuellement et collectivement dans un avenir relativement rapproché. La Bible affirme que Dieu créa le ciel et la terre et, durant des «milliers d'années», ceux qui ont cru à la Bible connaissaient la vérité. Sans la croyance en Dieu, on ne peut avoir d'autres valeurs que le nihilisme, la négation de toute vérité ou quelque autre croyance.» En résumé, donc, voilà la position traditionnelle qui est loin de nous sembler satisfaisante, à nous, les libres-penseur-e-s.

Le but de cet article est de faire part, de façon plus élaborée, des points de vue plus intéressants, à nos yeux du Dr Morgentaler, en nous basant sur les comptes rendus publiés par le *Toronto Star* (10-02-90) et le *Calvinist Contact* (16-03-90).

D'après le *Toronto Star*, le Dr Morgentaler dit que «les humanistes laïques n'ont pas besoin de dogmes ou de «vaches

sacrées» pour mener des vies satisfaisantes et productives. Il est possible de développer un style de vie et un engagement envers les valeurs humaines sans avoir besoin de croire en Dieu, au surnaturel, aux illusions de l'immortalité ou en la promesse de vie éternelle. L'humanisme laïque accepte la connaissance scientifique comme la plus fiable. Contrairement à la foi aveugle, à la croyance en un prophète charismatique ou aux enseignements de soi-disant livres saints, l'attitude humaniste laïque en est une de scepticisme prudent devant les choses, jusqu'à ce que des preuves scientifiques les rendent indiscutables. Mais rien n'est gravé dans le roc et les humanistes laïques peuvent changer, et, en fait, changent leurs convictions, si de nouvelles évidences scientifiques l'exigent.»

«Les humanistes affirment la dignité de toutes les personnes, reconnaissent l'interdépendance de tous les humains et préconisent une solution pacifique à tous les conflits. Ils appuient aussi les libertés fondamentales pour tous et pour toutes et les efforts pour arrêter la destruction de la planète.»

«Les humanistes laïques ne croient pas en Dieu pour la simple raison qu'il n'y

a pas de preuve qu'une telle entité existe. Le fardeau de la preuve repose évidemment sur ceux et celles qui proposent l'existence de Dieu, du diable, des fantômes ou des petits lutins. Toute l'évidence que l'humanité possède indique un univers froid et indifférent. Il n'y a personne là-haut qui a le pouvoir de changer les choses ou qui s'intéresse aux vies humaines individuelles. L'humanité ne dépend que d'elle-même et doit développer son propre code moral et ses propres valeurs...»

«En ce qui concerne la résurrection de Jésus-Christ, il n'y a pas de preuve qui puisse tenir en cour de justice! Le tout est basé sur quelque chose qui est sensé s'être passé il y a 2000 ans, longtemps avant que les méthodes scientifiques aient vu le jour et rapporté par les auteurs de la Bible, 50 ans ou plus après les faits. Une personne intelligente, de nos jours, devrait mettre de côté ses facultés intellectuelles pour croire en l'histoire étrange et bizarre que Jésus-Christ, afin de nous sauver de nos péchés, ait été crucifié et soit mort sur la croix pour ensuite ressusciter.»

«Cette histoire rend la souffrance respectable et l'idée que la souffrance est respectable se retrouve dans toute la tradition chrétienne. Et, si la souffrance est respectable aux yeux de certains, d'autres peuvent penser qu'il est respectable d'en infliger. L'histoire du christianisme fourmille d'exemples de chrétiens qui persécutent leurs opposants et ceux et celles

qui ont simplement une autre philosophie. La persécution des sorcières, les bûchers pour les hérétiques, l'oppression des femmes et les 2000 ans de venin à l'encontre des Juifs en sont les preuves. «C'est vrai que Jésus n'aurait pas été un gardien de camp de concentration, mais ses fidèles en furent et, cela, je le sais.»

Voici maintenant quelques autres propos du Dr Morgentaler, tels que rapportés par le *Calvinist Contact* :

«C'est sa philosophie d'humanisme laïque qui a amené le Dr Morgentaler à combattre en faveur des droits des femmes et du droit des enfants à naître dans une famille qui les aime et les accepte.»

«Les idées reçues par «révélation» dans les livres sacrés ont peu de valeur à ses yeux et il les rejette parce qu'il les considère comme pré-scientifiques. L'autorité personnelle n'est pas non plus, à ses yeux, une bonne source de découverte. Il refuse la croyance en l'astrologie et au créationisme. Il n'y a pas de preuve de la vie après la mort, car «la biologie nous enseigne autre chose.»

«La doctrine chrétienne du péché originel est une bonne raison pour rejeter le christianisme», déclare encore le Dr Morgentaler. Cette théorie nuit au développement sain de l'amour-propre et les effets nuisibles de cette croyance chrétienne sur la santé mentale sont bien documentés. Morgentaler fait référence aux écrits de Paul et de Thomas d'Aquin qui

demandent aux chrétiens de se considérer indignes: «La perspective chrétienne est dommageable pour le mariage, car si vous ne pouvez pas vous aimer vous-même, vous ne pouvez pas aimer quelqu'un d'autre non plus».

«Il ne s'agit pas de savoir si le christianisme ou l'humanisme laïque sont «vrais» mais plutôt lequel mène à une vie meilleure et plus productive».

«Le christianisme dit que la souffrance est respectable et il s'en suit donc que la persécution aussi est respectable. Le christianisme, le judaïsme et l'Islam oppriment tous les trois les femmes mais les humanistes laïques ont été à l'avant-garde de l'égalité des droits».

«Si vous avez besoin d'une béquille religieuse, ça ne me dérange pas. Je suis un pragmatique. Car peu importe que vous soyez un chrétien ou autre chose, dit-il, ce qui compte c'est comment vous vivez votre vie et les rapports que vous avez avec les autres».

Les applaudissements à la fin ont été partagés également entre les deux participants. Un vote par bulletin remis à la fin donna 655 voix à Craig, 203 à Morgentaler et 122 blancs sur un total d'à peu près 1700 personnes présentes. Ce qui, dans le contexte du Campus Crusade est très honorable pour le Dr Morgentaler.

---

## *La pensée en liberté*

---

*Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut, pour ainsi dire, mâcher et digérer.*

*Sir Francis Bacon*

# La franc-maçonnerie et les femmes au 18<sup>e</sup> siècle: les loges d'adoption

Jacques G. Ruelland

Selon le *Dictionnaire maçonnique* de Jean-André Faucher, on prit, au 18<sup>e</sup> s., l'habitude de nommer «loges d'adoption» les loges féminines souchées sur des loges masculines (1). Nous nous proposons d'examiner ici la genèse de cette pratique d'«adoption», ses implications et ses conséquences.

Un des buts fondamentaux de la franc-maçonnerie est l'amélioration de l'humanité, dont plus de la moitié est constituée de femmes. Dans ces conditions, un tel projet ne peut exclure les femmes sans s'avouer lui-même incomplet. C'est pourtant le cas de la franc-maçonnerie traditionnelle qui, dès son origine – se conformant par là aux us et coutumes des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. – ne reconnaît aux femmes aucun statut légal: elles ne sont pas «libres» au sens juridique.

Le problème de l'initiation de la femme est ainsi posé dès 1723, dans les *Constitutions* du pasteur James Anderson (le texte fondamental de la franc-maçonnerie), où l'on peut lire que «les maçons ne doivent être ni esclaves, ni femmes, ni hommes immoraux ou mal famés. Les maçons doivent être des hommes bons, sincères, nés libres, d'âge mûr et prudent,

et de bonne réputation» (2). Au nombre des *landmarks* (règles imprescriptibles de la franc-maçonnerie) répertoriés par Mackay dans son encyclopédie maçonnique, le 18<sup>e</sup> *landmark* exige «que tout candidat [à la franc-maçonnerie] soit du sexe masculin, non mutilé [c'est-à-dire non castré, et d'une manière générale, non handicapé], de naissance libre et d'âge mûr» (3).

L'initiation de la femme est devenue un problème à partir du moment où certains francs-maçons se sont sentis captifs de l'immuabilité des *landmarks*, tout en reconnaissant la compétence des femmes en matière de spéculation philosophique et la nécessité de les inclure dans un projet visant à construire une meilleure humanité. Sous l'impulsion des philosophes des Lumières, une nouvelle morale prônant la liberté, l'égalité, la fraternité, la tolérance et la justice, s'est lentement imposée à la civilisation occidentale. Cette philosophie de la libération ne s'adressait en premier lieu qu'aux individus mâles de la même classe sociale. Toutefois, aux yeux de certains francs-maçons, l'exclusion des femmes de la franc-maçonnerie apparaissait déjà, notamment en France,

comme une anomalie qu'il convenait de corriger d'une manière ou d'une autre. Quatre solutions pouvaient alors être envisagées: l'exclusion, l'assimilation, la séparation ou l'adaptation.

L'exclusion des femmes repose sur la tradition maçonnique, érigée principalement sur les *Constitutions* d'Anderson. L'article 4 des *Principes de base pour la reconnaissance d'une grande loge*, établis le 4 septembre 1929 par la Grande Loge Unie d'Angleterre, fonde cette exclusion sur des raisons historiques (4) et des raisons psychologiques et morales (5); pour la justifier, on écrit aussi bien des poèmes au 18<sup>e</sup> s. (6) que des textes comme, en 1907, celui de Font-Réaulx (7). Toutes les raisons invoquées reposent sur des préjugés – qui pouvaient néanmoins avoir un sens au 18<sup>e</sup> s. Le plus étonnant est qu'ils aient pu traverser les siècles sans être remis en question par un plus grand nombre de francs-maçons – des hommes qui se qualifient volontiers de progressistes.

L'assimilation est le contraire de l'exclusion. Partant du principe de l'égalité absolue de tous les êtres humains – un concept né en fait au siècle dernier et discuté en loge seulement à cette époque –,

cette solution n'apparaîtra dans la franc-maçonnerie qu'à la fin du 19<sup>e</sup> s., avec la création en France de la première obédience entièrement mixte, «Le Droit Humain».

La séparation consiste en une sorte d'apartheid des sexes, chaque sexe ayant sa propre maçonnerie. C'est la solution adoptée par la *co-masonry* anglaise et la Grande Loge Féminine de France. Les membres de ces obédiences ont refusé la formule mixte, estimant spécifiques les qualités féminines (8).

Enfin, l'adaptation a connu historiquement des formes extrêmement diverses. Elle consiste à donner aux femmes un rituel propre, mais sans ériger pour autant une cloison étanche entre les maçonneries féminines et masculine. Cette formule fut, au 18<sup>e</sup> s., celle des loges d'adoption, souchées sur des loges masculines. Les dames, qui ne pouvaient avoir de réunions (des «tenues») seules, devaient être assistées par des «frères».

À ses débuts, la franc-maçonnerie spéculative française ne réclame pas encore l'égalité des femmes, mais reconnaît l'importance de leur rôle dans la société. Dès 1724, il se crée en France une maçonnerie mixte qui se présente comme galante, mondaine, littéraire et musicale. Sans doute faut-il y voir une sorte de suite aux cours d'amour, comme le signalent Wirth (10) et Bazot (11). Les différentes associations mixtes, créées après 1730, sont parfois surprenantes par leurs rituels et leurs buts et ne se rattachent que très vaguement à la maçonnerie (12). En 1744, un maçon français, le chevalier du Bois de Beauchêne (13) avait envisagé de fonder des loges féminines régulières qui auraient décerné quatre grades d'un symbolisme adapté au sexe féminin: Apprentie, Compagnonne, Maîtresse et Maîtresse parfaite. Ces loges auraient été souchées sur des loges masculines portant le même nom et auraient recueilli les épouses et les parentes des membres des loges masculines. Mais ce projet échoua. Entre temps, de nombreuses associations mixtes plus ou moins farfelues, qui se réclamaient

indûment de la franc-maçonnerie, surgissaient un peu partout; l'amour, le jeu, la luxure y avaient un rôle qui inquiétait beaucoup les francs-maçons (14).

Le Grand Orient de France était né en 1773. Depuis lors, on n'avait cessé, sous la poussée de l'évolution des mentalités en France, de réclamer la participation des femmes aux travaux maçonniques. Le 18 juin 1774, la nouvelle obédience, née d'une rupture avec la franc-maçonnerie d'origine anglo-saxonne (la Grande Loge de France, issue de la Grande Loge d'Angleterre), reconnaissait la nécessité de créer des loges d'adoption et de prendre sous sa tutelle celles qui, sous diverses formes, existaient déjà. Leurs tenues seraient présidées par des maçons appartenant à des loges régulières (15). Les loges d'adoption, leur institutionnalisation, leurs rituels et les buts qu'elles poursuivaient sont bien d'origine française. Il faut toutefois noter que ces loges étaient assez peu «maçonniques»; certes, on y pratiquait la charité – mais les activités étaient davantage mondaines que philosophiques. Certaines de ces réunions se terminaient par des jeux d'argent, mais toujours avec des objectifs philanthropiques (16). On donnait le nom de «loge» non seulement à l'institution elle-même, mais aussi à ses réunions (les «tenues»); les loges d'adoption ne se réunissaient pas régulièrement; certaines loges ne se réunirent qu'une seule fois, confondant ainsi la «loge» et la «tenue».

Les approches de la Révolution empêchèrent de tenir des loges d'adoption. Il n'y en eut pas sous la période jacobine, mais, dès le Consulat, elles se reconstituèrent, déclare Turret (17). Ce dernier soutient aussi que Bonaparte s'arrangea pour éteindre les loges féminines, si bien qu'en 1810, il n'en était plus question (18). Au plus, on peut dire qu'il n'y eut pas officiellement de maçonnerie féminine en France jusqu'en 1805, année où Napoléon demanda à Joséphine de prendre en main les loges d'adoption – qui existaient donc officieusement. On ne peut pas dire que

Napoléon fit tout pour éteindre la maçonnerie féminine, mais on peut estimer qu'il ne plaça pas les loges d'adoption sous le signe de l'émancipation des femmes. Aux yeux de l'empereur, ces loges étaient bonnes pour organiser des fêtes de bienfaisance, et leur philosophie devait enseigner aux femmes la soumission à l'homme et le devoir d'obéissance.

Après 1814, les loges d'adoption sont moins nombreuses et peu remarquables. Elles se soldèrent toutes par d'abondants secours aux malheureux. Elles se réunirent jusqu'en 1864. Pourquoi disparurent-elles? Il faut voir dans les loges d'adoption une survivance de l'Ancien Régime, une sorte de réminiscence des fastes de la noblesse. Il faut aussi y voir la concrétisation de l'infériorisation des femmes, admises dans des pseudo-cérémonies maçonniques pour y pratiquer la charité, mais à qui on refuse le droit de participer aux vraies tenues. Ce préjugé sera combattu au 19<sup>e</sup> s. et aboutira aux luttes féministes qui, encore aujourd'hui tentent de donner aux femmes un statut social égal à celui des hommes (19).

La modestie, la candeur, la discrétion et la chasteté étaient les principaux thèmes de l'initiation dans les loges d'adoption, dont les activités étaient généralement axées sur les bals et les festivités. Pratiquée de cette façon, la maçonnerie ne pouvait prospérer dans un monde où tous les acquis étaient remis en question. À la fin du 19<sup>e</sup> s., certaines femmes s'imposèrent sur les plans moral, intellectuel et politique, à un point tel que les francs-maçons se posèrent à nouveau la question de leur entrée en maçonnerie. Le 4 avril 1893, Maria Deraismes, journaliste féministe renommée, fondait, avec le docteur Georges Martin, l'obédience maintenant connue sous le nom d'Ordre Maçonnique Mixte International «Le Droit Humain», mettant ainsi fin – du moins théoriquement – à la mainmise de l'homme sur la franc-maçonnerie. Il n'en reste pas moins que des symbolistes comme Oswald Wirth et René Guénon nient que la femme soit initiable

aux secrets et aux mystères de la maçonnerie, celle-ci tirant ses origines de deux professions essentiellement masculines : l'art de bâtir et le métier des armes. Ces querelles sont dépassées. Reconnaissons seulement avec Daniel Ligou (20) que les sœurs se moquent avec raison des argu-

ments qu'on leur oppose. Elles avancent vite et en bon ordre sur la route qu'elles se sont tracée; elles mettent à l'étude dans leurs ateliers non seulement le symbolisme, mais aussi les grands problèmes de la société contemporaine, et leur contribution à ces débats n'est certes pas inférieure,

loin de là, à celle de leurs frères. En conquérant leur autonomie, les femmes ont mis un terme à leur infériorisation sociale et culturelle qui, au 18<sup>e</sup> s., rendait possibles les loges d'adoption.

Notes :

(1) Jean-André Faucher, *Dictionnaire maçonnique*, Paris, Picollec, 1981, p. 10.

(2) James Anderson, *The Constitutions of the Free-Masons*, Londres, 1723, art. 3.

(3) Alec Mellor, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie et des francs-maçons*, Paris, Belfond, 1979, p. 154.

(4) Des raisons historiques:

1. À l'époque de la franc-maçonnerie opérative, il ne pouvait y avoir de maçonnes. / 2. Les premières loges spéculatives du 18<sup>e</sup> s. avaient pour modèle le club anglais; institution essentiellement masculine.

(5) Des raisons psychologiques et morales:

1. Les femmes sont incapables de garder un secret. / 2. Elles éprouvent de la difficulté à admettre entre elles l'égalité sociale. / 3. Elles sont plus sensibles que les hommes. / 4. La vivacité de leurs émotions et l'impétuosité de leurs réactions nuiraient à l'esprit fraternel. / 5. Les femmes nourrissent trop facilement de l'hostilité les unes contre les autres, surtout si elles sont d'âges différents. / 6. L'adultère ferait courir un grand péril à l'esprit fraternel. / 7. La maçonnerie est loin d'être la seule à professer ces maximes, qui sont aussi celles du Club Rotary, du Club Lion et de nombreux autres organismes.

(6) Des poèmes:

... Accordez-nous vos suffrages  
 Beau sexe enchanteur  
 Tout Franc-Maçon vous rend hommage  
 et s'en fait un honneur  
 C'est en espérant votre estime  
 Qu'il se rend digne de ce nom  
 Qui dit ennemi du crime  
 Caractérise un Franc-Maçon  
 Samson à peine, à sa maîtresse  
 Eut dit son secret  
 Qu'il éprouve de la faiblesse  
 Le funeste effet  
 Dalila n'aurait pu l'apprendre  
 Mais elle aurait trouvé Samson  
 Plus discret et tout aussi tendre  
 S'il avait été un Franc-Maçon  
 (*Chansons maçonniques*, Jérusalem, 1777, p. 77)

... Puissant amour, j'attends ta plainte  
 Si, avec soin, nous t'éloignons  
 C'est qu'avec toi tout n'est que feinte  
 La franchise est l'art du Maçon  
 Dieu terrible que l'on renomme  
 Tu ne fais que des ennemis  
 Va, fuis, il me suffit d'être homme  
 Et de compter de vrais amis...

(*Ibid*, 1777, p. 185 citées in Daniel Ligou, *La franc-maçonnerie*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, pp. 158-159)

(7) 1. «Il est nécessaire, pour rentrer dans la Maçonnerie (et dans certaines circonstances pour persévérer à y rester), d'avoir un esprit bien trempé, je dirai même qu'il faut parfois faire preuve d'une certaine dose de stoïcisme... Or, les femmes sont loin de posséder notre philosophie et, à notre époque, les Comélie, les Curie, les Roland, les Louise Michel sont rares. La femme a la crainte innée du «Qu'en dira-t-on». Nos frères mariés le savent bien, car c'est souvent au sein même de leur foyer qu'ils rencontrent le plus d'opposition à la pratique de leurs conceptions philosophiques. Que c'est souvent l'éternel refrain: «Que va-t-on penser? Que dira-t-on de nous?» / 2. La femme, à son insu, possède dans le tréfonds de son être un germe de mysticisme (...) / 3. La femme aime (...) les ornements, la parure (...) / 4. La discrétion (...) n'est pas une des principales qualités de la femme. / 5. La femme se classe toujours dans les extrêmes, rarement au milieu (...) / 6. La femme est arriviste (...) / 7. La femme est impulsive (...) / 8. (...) Le moindre déboire la choque et lui fait changer de ligne de conduite. / 9. (...) Son mode de travail est, en général, hâtif, irrégulier, superficiel. (...)»

(*Congrès des Loges du Centre du Grand Orient de France*, 1907, cité in Daniel Ligou, *op. cit.*, pp. 159-161.)

(8) Alec Mellor, *op. cit.*, p. 122.

(9) La participation des femmes à des cérémonies rituelles n'était pourtant pas neuve. Il suffit de songer aux prêtresses grecques, romaines et gauloises. Le Moyen Age chrétien ne rejette pas la femme, idéalisée à l'image de Notre-Dame: c'est la Dame des chevaliers, la Mère des Compagnons. Mais cette idéalisation du rôle de la femme apparaît très spirituelle, plus religieuse que «fraternelle» (au sens maçonnique). Depuis le 15<sup>e</sup> s., la femme est infériorisée; d'un point de vue sociopolitique, elle dépend de son mari et n'est pas juridiquement libre - condition essentielle pour devenir franc-maçon. Quelques historiens estiment qu'il importait peut-être peu aux femmes du 18<sup>e</sup> s. d'avoir des droits déterminés par des lois: «l'importance sociale qu'elles avaient et qu'elles surent maintenir jusqu'à l'Empire leur suffisait» (Fernand

Tourret, *Clefs pour la franc-maçonnerie*, Paris, Seghers, 1975, p. 40). Ce jugement appelle quelques réserves. Dans certaines corporations du 16<sup>e</sup> s., la coutume donnait le droit de maîtrise aux femmes reconnues capables d'exercer le métier de leur mari après le décès de celui-ci. Cela n'empêche pas la maçonnerie d'origine anglo-saxonne d'assimiler les femmes aux esclaves, aux personnes immorales ou déshonorées, mais aussi aux domestiques, ouvriers à gages, juifs, comédiens, etc. La notion d'égalité entre les sexes n'aura force et vigueur en fait qu'au 19<sup>e</sup> s. et se fraiera difficilement un chemin dans l'esprit de ceux pour qui le patriarcat demeure encore aujourd'hui l'expression d'un ordre naturel des choses.

(10) Oswald Wirth, *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, Paris, Dervy, 1984, t. 1, p. 40.

(11) Étienne-François Bazot, *Code des francs-maçons*, Paris, J. Lefebvre, 1830, p. 243.

(12) Bazot donne des renseignements précis sur ces associations: celle des *Mopses*, créée à Vième en 1737; l'*Ordre des Chevaliers et Chevalières du Bouchon*, créé à la même époque; l'*Ordre des Chevaliers et Chevalières de l'Ancre*, qui date de la même année, etc. (*ibid.*, pp. 249-254).

(13) Bazot écrit «Beauchaine» (*ibid.*, p. 152), et Tourret «Beauchêne» (*op. cit.*, p. 42). Je n'ai pu vérifier l'orthographe de ce nom.

(14) Jules Boucher, *La symbolique maçonnique*, Paris, Dervy, 1983, p. 188.

(15) «En 1774, le Grand Orient de France a cru devoir prendre sous son gouvernement, les Loges d'Adoption en les assujettissant à n'être tenues que par des Vénérables ou, en leur absence, par des officiers qui, les uns et les autres, devront être en exercice dans des Loges régulières» (*États du Grand Orient de France, 1777*).

(16) Jules Boucher dévoile certains détails sur ces loges: «Le lieu où est institué la Loge se nomme *Climat*; les quatre côtés de la loge portent le nom de *Régions*. Les plateaux [bureaux] des officières sont de forme pentagonale. Le Delta lumineux est remplacé par une Étoile flamboy-

ante renversée. La batterie est cinq coups au grade d'Apprenti. Seuls les Frères possédant le grade de Compagnon au moins étaient [...] admis comme visiteurs [...]» (Jules Boucher, *op. cit.*, p. 188).

(17) François Tourret, *op. cit.*, p. 42. Précisons cet énoncé. La princesse de Lamballe, avant de finir tragiquement sa vie en 1792, était devenue, en 1786, Grande-Maîtresse de toutes les loges «écossaises» (pratiquant le rite dit «écossais») féminines de France. Ses relations avec Marie-Antoinette firent beaucoup jaser. Depuis 1775, elle était surintendante de la reine, en remplacement de la maréchale de Mouchy, que la souveraine détestait. La princesse fut immédiatement accusée des pires turpitudes avec la reine. Il faut avouer que l'on vit, çà et là, des loges féminines plutôt suspectes sur le plan des relations entre femmes, comme ce fut le cas pour la Loge *Lesbos*. Mais ce genre de problème apparaît très rarement dans l'histoire de la franc-maçonnerie, comme le souligne Christian Plume (*Napoléon franc-maçon*, Paris, Veyrier, 1985, p. 77).

(18) François Tourret, *op. cit.*, p. 42.

(19) «Les loges d'adoption du 18<sup>e</sup> s., ne sont guère que des groupes paramaçonniques constitués par des frères réguliers pour satisfaire à peu de frais la curiosité des femmes, faire taire les calomnies et donner aux fêtes maçonniques, en même temps qu'une tenue de bon ton imposée par la présence des dames, un attrait que ne pouvait avoir une réunion purement masculine. Une ou plusieurs fois par an, selon la richesse du trésor des deux Ateliers, lequel est en fonction de la fortune des membres, frères et sœurs donnent une fête avec tenue d'adoption, initiations, promotion de grades, banquet souvent suivi d'un concert, d'un bal, voire d'une représentation théâtrale. Si j'y ajoute de nombreux actes de bienfaisance, là paraît se limiter, en général, le rôle des loges d'adoption qui semblent n'avoir jamais été que des réunions exceptionnelles» (Daniel Ligou, *op. cit.*, pp. 164-165).

(20) *Ibid.*, p. 165.

---

## La pensée en liberté

*Les esprits originaux sont toujours ceux qui ont beaucoup lu. Le bonheur de lire est tellement imprévisible qu'un lecteur exercé s'en étonne lui-même.*

Alain

# Censurons les télévangélistes!

Claude MacDuff,  
écrivain

*L'article qui suit est constitué d'extraits d'un texte plus long. Nous avons surtout écourté les descriptions détaillées des volontés de censure qui s'expriment principalement dans les journaux et revues populaires, à l'égard des téléromans québécois et américains, des vidéo et jeux vidéo, des chansons et romans populaires, des vidéo-clips, etc. Il est certain que plusieurs veulent, pour différentes raisons et à différents égards, que soient censurées ces productions culturelles et divertissements. Nous avons conservé la plus grande partie du texte où l'auteur applique à la «religion télévisée» les critères mêmes de ces volontés de censure.*

Bernard La Rivière

AU COURS DE LA DÉCENNIE 80,  
LA CENSURE A PRIS DE L'AMPLEUR AU QUÉBEC.

## **Prolifération des églises et sectes religieuses de toutes sortes**

Les divertissements populaires de tous genres sont devenus la cible de choix des censeurs, protestataires et moralisateurs de toutes sortes, alors que les télévangélistes, les ministres et pasteurs d'Églises, les chefs de sectes religieuses se servent des mêmes moyens et du même «lessivage» pour parvenir à leurs fins et influencer les gens dans leur comportement, leur réflexion et leur moralité.

Tous les moyens médiatiques, publicitaires et, même, psychologiques sont

utilisés par les télévangélistes pour intéresser, séduire et, surtout convaincre les téléspectateurs-trices.

Ces Églises et groupements contribuent malheureusement, autant que les autres fléaux contemporains, à la «pollution des esprits», au déséquilibre moral et mental vécu par un nombre grandissant de la population et, en général, à cette peur de l'avenir que ressentent aussi un nombre croissant de gens qui acceptent et croient les propos alarmistes et cataclysmiques des prêtres, prêcheurs, prédicateurs et autres prophètes de malheur de notre société, qui constituent une

véritable plaie sociale dans leur dessein de purification morale du monde. En réalité, ce pullulement des Églises et groupements religieux, aux principes rigoristes et intolérants, est une des causes de la psychosé religieuse qui, depuis quelques années, s'est emparée des gens, en raison même du foisonnement de toutes ces Églises, qui créent elles-mêmes cette psychosé par leur croisade religieuse menée partout dans le monde, en particulier aux États-Unis où elle a atteint des proportions excessives, pour ne pas dire alarmantes, en raison de l'importance et de l'influence grandissante de la «Moral Majority» dans toutes les sphères de la société: administration, instruction, éducation, loisir, moralité. Le film *The Handmaid's Tale*, présenté dernièrement dans les cinémas, donne une idée (d'ailleurs mieux exploitée dans le roman du quel il est tiré) de ce que serait une société dirigée par un gouvernement totalitaire, et dont le Président, prêcheur fanatique prenant à la lettre l'enseignement biblique traditionnel (mais l'adaptant selon ses désirs et ses besoins), règnerait en despote, pourchassant militairement les opposants et les dissidents de son régime, tel un véritable Croisé du Christ du temps des Croisades, au Moyen Age.

La croisade se fait maintenant à grands coups de prophéties millénaristes et fin du monde prochaine, avec tout le battage publicitaire, la campagne d'«information» et la promotion médiatique typiques aux États-Unis. Elle se fait

aussi, et surtout, grâce aux immenses moyens financiers dont disposent les Églises organisées, en particulier celles des télévangélistes.

Les méthodes de persuasion et de recrutement des Églises sont des plus abusives et pernicieuses, et beaucoup de prédicateurs, télévangélistes et recruteurs pour des sectes religieuses se servent de tous les moyens imaginables pour parvenir à leurs fins, que ces moyens soient purement «humains» (financement, publicité, propagande, racolage, «campagne d'information», lavage de cerveau, méthodes psychologiques de conversion, etc.), ou «surnaturels» («apparitions» du Christ, nombreuses et continues; guérisons «miraculeuses» en masse et de tous genres; conversions spontanées au Christ et adhésions inconditionnelles à la foi prônée par le prédicateur; «missions» données par Dieu aux télévangélistes; possession ou «dé-possession» sataniques; interventions divines ou sataniques dans le déroulement des événements terrestres; «dialogues» entre Dieu et les télévangélistes, etc.). Bref, la peur de l'An 2000, comme celle qui a précédé l'An 1000, permet à tous les prophètes de malheur se disant investis d'une mission divine, ainsi qu'aux millénaristes, de subjuguier l'esprit des gens qui, aujourd'hui encore, dans les faits et la réalité, malgré notre époque et notre type de société technologique, scientifique, informée et informatisée, adhèrent encore totalement aux croyances, superstitions et idéologies «religieuses» obscurantistes répandues par toutes ces Églises.

Que font donc alors les psychologues, les pédagogues, les pédiatres, les éducateurs, les directeurs d'écoles, les travailleurs sociaux et les féministes, qui sont les premiers et les premières à crier

bien haut et bien fort que la télévision a une influence nocive sur les jeunes? Que font les «spécialistes des questions parentales et familiales» qui affirment que la plupart des émissions de télévision sont abrutissantes et constituent un affront à l'intelligence des téléspectateurs?

Les arts, les spectacles et les divertissements de toutes sortes ont toujours été la cible des moralisateurs et des censeurs au cours des âges. Il suffit de lire l'Histoire de l'Humanité pour se rendre compte comment les grandes religions organisées ont toujours voulu diriger, réfréner ou censurer les activités ludiques de la population, en vue d'assurer leur stabilité, leur mainmise et leur poigne sur la vie morale, intellectuelle, spirituelle et physique des populations. De nos jours, cette situation n'a pas tellement changé, puisque d'autres Églises et d'autres religions, nées ou créées de toutes pièces par des humains en mal de puissance dominante, se servent encore et toujours des mêmes moyens pour réaliser leur dessein. Mais ces moyens, grâce à la technologie moderne dans le domaine des communications en tous genres, sont beaucoup plus radicaux, expéditifs et effectifs que ceux utilisés au cours des époques passées.

Les émissions des télévangélistes constituent, la plupart du temps, un vrai lavage de cerveau sur les personnes à la recherche de moyens pour comprendre la société et sauver leur âme des tourments infernaux auxquels les vouent sans retenue les télévangélistes, aux intentions purement mercantiles et sans aucun égard pour le désarroi qu'ils causent chez les personnes impressionnables. Les méthodes de recrutement sont aussi répréhensibles, immorales et malhonnêtes que les

émissions condamnées par les organismes de dénonciation de la télévision, et elles causent des désordres émotifs et psychologiques chez plusieurs des adhérents et des membres qui, souvent, voient toute leur vie bouleversée (pour le pire!) par ces télévangélistes du dimanche... Et l'on viendra dire, après cette description, que ces émissions religieuses ne sont pas dangereuses pour le bon équilibre psychologique des téléspectateurs-trices!

Pourtant, malgré les effets nocifs causés par ces émissions, la levée de boucliers contre la présentation de telles émissions est pratiquement inexistante de la part des organismes voués à la protection de la jeunesse et de la femme, lesquels organismes veulent bannir TOUTE forme de violence physique et psychologique montrée à la télévision; quelle qu'elle soit. Mais la violence des télévangélistes et prêcheurs de toutes sortes, qu'en fait-on? Il faudrait donc que les organismes de dénonciation portent une attention plus grande à ce genre de «fléau» télévisuel et le dénoncent avec autant de vigueur et d'acharnement qu'ils le font en ce qui concerne l'ensemble des divertissements populaires et, en particulier, la télévision et les diverses formes de violence qui y sont présentées.

*Car, si ces organismes veulent vraiment dénoncer toutes les formes de violence télévisuelle actuelle, ils doivent également y inclure celle des télévangélistes et des «Bible Preachers» de toute sorte qui, à leur manière, utilisent des formes de violence influençant fortement une bonne partie de la population...*

La censure serait-elle de «deux poids deux mesures» dans son application?

# Le «potlatch» de Dieu

Jeân-Louis Le Scôuarnec  
professeur de philosophie au Collège Édouard-Montpetit

«Le potlatch (mot amérindien) est une institution complexe, à la fois rituelle, juridique, économique et sociale, qu'on rencontre dans les sociétés primitives. Le potlatch consiste en un don collectif et solennel fait par un groupe à un autre groupe, cadeau qui constitue une sorte de défi, en ce qu'il confère un prestige et une supériorité à qui le fait. Il appelle un contre-cadeau, faute duquel la supériorité du donateur est reconnue, et lui confère autorité» (*Dictionnaire encyclopédique Quillet*, 1970, p. 5409).

Certains individus éprouvent l'étrange besoin de sentir le poids du *don d'amour* que Dieu leur fait. Mais n'est-il pas absurde de concevoir que cet immense *don* écholt à des êtres qui, en soi (et en selon leurs propres dires), ne sont rien à côté de ce Dieu et de ce *don*? Pourquoi la générosité divine est-elle si mal placée? Si la nécessité de ce don s'inscrit dans une logique quelconque, elle révèle alors que Dieu est un être fantasque qui dilapide ses biens, tel qu'il ne correspond alors à aucune «définition» habituelle de Dieu. L'extravagance qui le caractérise ici est dès lors la meilleure preuve de son inexistence! Voilà ce qu'explique, selon moi, ce texte au verbe fort riche.

Jacques G. Ruelland

La philosophie chrétienne accepte cette dualité de bien-mal, dérivée de Dieu qui dispose librement du Bien et du Mal. Ceci va amener, plus loin, chez des penseurs tels que Tertullien, Duns Scot, Descartes, à affirmer «le primat de la volonté en Dieu», et chez d'autres, saint Thomas et Leibniz, «le primat de l'intelligence». Ce qui pourrait nous faire admettre, après moult discussions ou aberrations dialectiques, que la Création serait plus l'effet d'un manque de volonté en Dieu que d'un manque d'intelligence. Si l'on réfère, évidemment, et toujours, à la prescience de Dieu. Scandale! Oui. Mais ce manque de volonté aurait été voulu pour «laisser passer la

Création», pour se faire apparaître dans la Création elle-même et pour l'homme. Bref, ce manque de volonté signifierait un bien dans le processus théogonique et dans l'économie de la Rédemption. *Felix culpa!* Pourquoi? Par amour. Je dirais : par naïveté de l'amour pour l'homme.

Le fait d'un Dieu qui se fait homme, prend chair, vit avec les hommes et qui est tué par eux d'une façon ignominieuse est inconcevable, irrecevable pour l'esprit grec d'alors. Jamais un dieu grec, le Dieu de Platon, n'aurait accepté cette sorte de dégradation. «C'est la chute du centre vers la périphérie, le Bien amoureux du Mal, la Raison qui déraisonne» (R. Schaerer). Un

Dieu qui me donne son fils? Incroyable. C'est un jeu absurde Et pourtant vrai — dans le sens généalogique du mot.

Pourquoi moi, un être relatif, à demi conscient, plein de défauts, sans valeur aucune, rempli de soucis terrestres et de naïvetés de toutes sortes, recevrais l'attention, l'amour d'un Dieu? Lui, la Sagesse, l'Infini, l'Amour infini! Je suis son jeu. Dans son jeu...

C'est renversant. Cela devient irrespirable.

Tout ceci me fait penser à une espèce de «potlatch» de la part de Dieu. Vous savez, ces dons ostentatoires décrits par Marcel Mauss et repris par Georges Bataille dans *La part maudite*. Ne vous trompez pas, il ne s'agit pas d'un don de rivalité comme chez les Mexicains ou les Indiens du Nord-Ouest américain qui en offraient pour humilier, obliger un rival, le défier.

Imaginez un Roi qui fait un don à un de ses sujets. Sans doute, le roi le plus magnifique et le sujet le plus pauvre. Ce don, signe de gloire, prend vis-à-vis du sujet une valeur infinie. En effet, Dieu donne par son fils, son corps et son amour. Le sujet devient l'homme du don. Que peut bien penser un type qui dans le fond de sa mesure devient l'objet d'un tel don? Si cet homme n'est pas terrassé par la peur, saisi de tremblements jusque dans ses os, étouffé par la seule pensée d'un tel geste, c'est que cet homme est fou, inconscient; bref, je le dis : il est fou. Les deux questions qui peuvent hanter désormais, ce riche destinataire seront, premièrement, de savoir comment arriver à compenser une telle opulence; la seconde sera de savoir pourquoi un tel don à moi.

Ici la notion de «potlatch» doit se désister un peu de la pratique connue sous ce nom et ne retirer que ce qui est valable pour le besoin de la considération présente. Si l'on suit les lois ou les six théories du «potlatch», on sera surpris de voir combien ces jeux (la conduite des hommes et le geste de Dieu), se rapprochent tant par le lien religieux que par une économie générale. Il y a de part et d'autre consommation et consommation.

La première loi du «potlatch» tient dans le paradoxe du «don» réduit à «l'acquisition» d'un pouvoir. «Donner devient acquérir un pouvoir». «Le don, écrit Bataille, a la vertu d'un dépassement du sujet qui donne, mais en échange de l'objet donné, le sujet approprie le dépassement». «Et, continue-t-il, l'action exercée sur autrui constitue justement le pouvoir du don, que l'on acquiert du fait de perdre. La vertu exemplaire du «potlatch» est donnée dans cette possibilité pour l'homme de saisir ce qui lui échappe, de conjuguer les mouvements sans limite de l'univers avec la limite qui lui appartient» (p. 105).

La deuxième théorie nous fait voir le non-sens apparent des dons. Entre le donateur et le receveur existe une obligation et le devoir pour le destinataire de lever l'obligation. Le «potlatch» des hommes se sépare nettement ici du «potlatch» de Dieu. Parce qu'il est impossible à l'homme de prendre sa revanche et de vaincre une générosité si grande. Le «potlatch» ne se fait, en réalité, quant à la mesure, que d'un côté. C'est un «potlatch» idéal pour l'homme. Ce qui grandit l'amour de Dieu pour la Création et pour la créature. Ce n'est pas un jeu «donnant-surdonnant», c'est un jeu «donnant-non-donnant».

La troisième théorie se ramène à «l'acquisition d'un rang». On peut ébaucher ici toute une conduite humaine «pour s'approprier une place ou des biens», mais aussi, le fait de l'homme de se mettre en jeu et enjeu. Toute l'existence humaine se pose dans ces lignes que ce tome premier et second essaie de mettre en évidence.

La quatrième théorie nous entre-tient sur les premières lois fondamentales qui se ramènent à trois : 1. la dilapidation

de ce surcroît devient elle-même objet d'approbation, 2. le ce qui est approprié dans la dilapidation est le prestige qui est un bien et qui détermine le rang du dilapidateur, 3. le rang est une appropriation comme la possession d'un champ ou d'un outil. Si le rang rapporte, c'est qu'il est dû ou a été dû par une dilapidation résolue de ressources.

La cinquième théorie consiste à nous faire voir l'ambiguïté et la contradiction du «potlatch». Ambiguïté de ce jeu insaisissable de l'emploi inutile de ses biens, de l'utilisation de ce dont on a refusé l'utilité. Contradiction dans le sens de l'histoire (action) et dans la contemplation (pensée), c'est-à-dire dans la réduction des objets de pensée à des choses et dans la recherche de l'inepugnable, de l'inextricable.

La sixième théorie, et la dernière, développe la notion de luxe et de misère. L'auteur avance que «l'égoïsme en définitive est trompé», qu'on ne possède pas vraiment, qu'on n'a pas à proprement dit un rang, que l'ensemble des richesses est conservé, l'excédent est donné, et que, par conséquent, la perte dans l'opération est réduite au donateur. Le «potlatch», manifestation du luxe (rang, richesses, prestige), démontre dans notre monde actuel, une dérision, une malfaçon et au fond, une misère profonde. «Le véritable luxe et profond potlatch de notre temps, dit Bataille, revient au misérable, s'entend à celui qui s'étend sur la terre et méprise». Le luxe authentique méprise les richesses, fait de sa vie une splendeur ruinée, «ce qui est une insulte silencieuse au mensonge laborieux des riches» (p. 114).

La pratique du «potlatch» n'est point sans rapport avec l'acte de Dieu, la Création, sa Rédemption. Le peu de peine qu'on peut se donner de l'interprétation de ces coutumes dans le champ de l'expérience chrétienne nous livrerait à peu près le message suivant: Dieu donne (permet) la Création. Il est tout. Il a tout. C'est un don amoureux donné à un pauvre (l'homme) qui n'est rien, si ce n'est que par Lui. En plus, il se donne à nous. Par «naïveté de l'amour». L'homme acquiert ainsi un pouvoir, un sens. En échange de ce don, il nous demande dans les limites de notre

être, de notre intelligence de l'aimer, sans comprendre, sans chercher rageusement à comprendre, sans gain escompté et d'aimer aussi notre prochain comme nous-mêmes. Voilà le «potlatch» de Dieu.

Un gros cadeau qu'on ne peut saisir, un peu comme notre liberté...

Il y a justement un non-sens devant toute cette prodigalité. C'est que l'homme ne peut pas donner grand chose, si ce n'est rien ou lui-même. Il ne peut y avoir rivalité entre Dieu et l'homme. Mais de la part de ce dernier, il peut y avoir usure. La remise avec usure. Le non-sens apparent vient (2e théorie) de ce que Dieu donne infiniment et que l'homme remet finement, avec mesquinerie. Le non-sens apparent du don vient aussi de ce que Dieu a permis la Création, le Mal dans le Monde, sa venue au monde et que le non-sens de ce geste, apparent pour lui, répond à un long jeu, à un sens non apparent pour nous.

C'est juste de dire (3e théorie) que par le rachat de l'homme, ce dernier acquiert un rang, rentre dans le Jeu du Tout.

Cette dilapidation dans la nature (4e théorie), qui est plutôt l'effet d'une munificence inégalée, est appropriée par l'homme. L'homme tire ainsi avantage de Dieu: prestige d'être un animal rationnel, d'avoir une conscience, une liberté, puis; une terre devant lui qui s'offre à son intelligence. Cela lui donne un rang, celui d'être une créature rachetée; un autre rang, celui d'un propriétaire qui a la trop facile possibilité de bien user ou de dilapider son bien.

L'ambiguïté et la contradiction du «potlatch», (5e théorie) raconte bien notre folie, celle de tout recevoir et de ne rien donner. En plus de mal utiliser la terre, notre intelligence, nous ne voulons rendre compte à personne.

La sixième théorie met en évidence que l'homme utilise tout, mais qu'en fin de compte, il n'est rien, ne possède rien, sauf la «splendeur des haillons et le sombre défi de l'indifférence».

On croit entendre le Sermon sur la Montagne: «Bienheureux les pauvres, car ils posséderont la terre». Ces pauvres, faut-il encore nous le rappeler, composent les trois quarts de notre planète. Ceux qui

n'ont jamais joué leur faim, leur soif, leur authenticité d'homme... et qui ne joueront jamais.

Si les hommes vivent en général dans la misère, est-ce qu'il n'y aurait pas

aussi chez Dieu une grande misère? Nous tant donner et si peu recevoir. Cette misère de Dieu, j'ose dire, ne tiendrait-elle pas dans ce «potlatch» démesuré qui dénonce justement ou injustement, cette «naïveté

de l'amour» et ce besoin des hommes...? Avec cette expectative qu'on peut affirmer la nécessité de Dieu, non son existence...

## L'athéisme espérantophone

Martin Lavallée

L'espéranto (1) survit malgré les persécutions, les camps de concentration et les bibliothèques incendiées qu'ont dû endurer ses locuteurs par du bien beau monde comme Staline, Hitler, Franco, Salazar et Ceaucescu. Pourquoi ces dictateurs avaient-ils peur de cette dangereuse langue?(2) Bof (haussement d'épaules), en attendant, jetons un coup d'œil sur ces combattants transnationalistes qui dénoncèrent pendant plusieurs décennies le renfermement de l'esprit humain par les religions?

Ce 11 février 1990, j'étais devant un ennuyeux travail d'anglais. D'un geste brusque, le téléphone fut décroché et me mit en communication avec Washington, D.C. Ralph Dumain était à l'autre bout du fil et nous discussions tout bonnement en espéranto.

Nous parlions d'athéisme. Mon cher Ralph; le président de *Ateo* (3), me demanda en passant si écrire un article sur la situation des libres penseurs, athées, agnostiques, laïques et humanistes dans notre Belle Province ne me prendrait pas trop de mon temps. «Étudiant que je suis au cégep

Édouard-Montpetit, je ne pouvais qu'accepter. Au moment où j'écris ces lignes, j'attends des nouvelles du Mouvement laïque québécois.

Nous avons parlé du congrès qui s'en vient à Cuba. En plus des trois cents réunions internationales annuelles espérantophones qui se passent annuellement sur les 5 continents, il y a un *Universala Kongreso de Esperanto* où des *fakaj organizoj* (organisations spécialisées) se rencontrent durant sept jours sans interruption. Créée en 1987, *Ateo* vit le jour à Varsovie avec les 6 000 congressistes espérantophones.

Nous nous plaignîmes fort évidemment de la légendaire rapidité de la poste états-unienne. Le volume 2 numéro 1 d'*Ateismo* édité dans ce pays richement religieux, à San Mateo pour être plus précis, n'était pas encore apparu dans les quelques 200 boîtes aux lettres d'une quarantaine de pays.

Il me parla de Pierre Savoie, collaborateur d'articles d'*Ateismo*, de qui je reçus des nouvelles par sa lettre en espéranto me disant qu'il aimerait savoir s'il existe

quelque mouvement ontarien athée.

Je laissai ce travail à mon cher copain Bernard La Rivière qui sous mon instigation lui envoya un exemplaire de *La Libre Pensée* et des informations sur les humanistes *coast to coast*.

Pour en revenir à ce fameux bulletin de 24 pages internationales, il provoque des discussions entre des gens venant de continents différents, donne des informations sur les nouvelles associations de libres penseurs (en GDR, par exemple), sur l'instruction religieuse à l'école britannique, du jubilé d'or de l'association athée hindoue, etc. venant de ses lecteurs et offre des traductions de l'anglais, du néerlandais, etc.

Le sujet de notre conversation tomba sur l'historique de l'espérantisme athée. Ralph me confia qu'il rassemble des documents venant de plusieurs bibliothèques espéranto à travers le monde sur la libre pensée. Il me parla d'une certaine *Internacia Societo Esperantista Liberpensula* créée en 1907 dont on a perdu la trace. Une *Ateista Krestomatio* fut éditée en 1926 par Sat (Sennacieca Asocio Tutmonda) qui a

d'ailleurs jusqu'à maintenant une section athée-anarchiste. D'autres livres furent édités auxquels j'ajoutai le non moins controversé *Tiele parolis Zaratoustra*.

Des anecdotes du genre profusaient: l'espéranto fut utilisé par l'union des athées militants d'URSS dans les années 20-30. Ils éditaient des suppléments de leur revue en espéranto. Dans le numéro 1 de la Libre Pensée, le texte rapportant le congrès mondial des athées de 1983 côtoyait un article sur l'espéranto. Selon une enquête personnelle, Ateo serait la seule organisation mondiale d'athées.

D'ailleurs Ralph a été approché par une revue humaniste pour écrire un article en anglais sur Ateo. Et c'est avec ça et d'autres choses encore que Ralph veut composer une anthologie de l'espérantisme athée. Je lui enverrai l'article que vous serez en train de lire, cela va peut-être l'inspirer pour son article.

Mais n'allez pas croire que dans l'espérantophonie, tout est rose. On a nos petites controverses dans Ateismo: devrait-on utiliser d'autres langues à côté de l'espéranto? Les abonné(e)s de ce bulletin pourraient alors ne pas être nécessairement

espérantophones. Par exemple publier pas seulement la traduction de la bénédiction faite par un prêtre chrétien sur la bombe d'Hiroshima même, mais aussi l'original en anglais.

L'espéranto, un fiasco? Je n'oserais pas dire cela devant un athée à qui j'ai demandé s'il voulait bien faire un discours *in an interfaith reunion*, surtout avec l'impétuosité perdue par le fait que cela soit en *English only*. Le morose me disait: «L'anglais, on peut l'écrire, tenir une conversation couci-conça mais de là à faire de la rhétorique...» Quand je pense que l'espéranto est la langue qui s'est développée le plus rapidement dans toute l'histoire de l'humanité...

Et puis j'ai retéléphoné à Ralph trois jours plus tard. Je lui ai demandé pourquoi Ateo ne serait pas uniquement en anglais, laissant tomber l'espéranto. (Traduction libre) «Écoute Martin. Moi, je ne veux pas prouver que l'espéranto est une langue qui fonctionne par des arguments rhétoriques. Je veux le prouver avec du matériel, parce que la vérité est la caractéristique d'une affirmation décrivant un fait réel. Ateo est une organisation qui a

pour but de lier les athées et libres penseurs espérantophones. C'est écrit dans sa constitution.» Bon, bon, je veux bien, toutefois l'anglais surpasse l'espéranto. Ralph: «Si tous mes correspondants de 40 pays se décident à n'écrire, à ne parler, bref, à ne communiquer qu'en anglais même si la majorité est espérantophone, et préfèrent communiquer dans une atmosphère de respect de l'autre et préfèrent aussi communiquer plus aisément, alors j'abdiquerai avec grand plaisir puisque ma langue maternelle est l'anglais.»

Ça me rappelle un congrès canadien d'espéranto en 1987. Après 5 mois d'étude de cette langue, j'étais un concurrent parmi 6 autres au concours «Le meilleur discours». Chacun eut un sujet précis: Je ne gagnais pas le deuxième prix, mais le premier (*Esperanta Legolibro*).

Je ne dirais pas que c'était une conversation de francophone à anglophone, mais bien d'Humain à Humain. Vive l'Antibabel.

#### Notes:

(1) Espéranto: langue interethnique et neutre mondiale née en 1887 projetée par un certain polyglotte. Phonétique, 16 règles de grammaire.

(2) En ce qui concerne ce club sélect: «Let us be clear about this: it is wholly possible and permissible for someone to oppose the whole concept of an international language on ideological grounds — on condition that he openly states that in his opinion such a language is undesirable. One cannot prevent a fanatical nationalist such as Hitler from rejecting the very idea of Esperanto; obviously an international language, which would put not only nations but individuals on terms of equality, would to him represent a danger and inimical to his fundamental concepts.» *Myth and fact about Esperanto* by William Auld, M.A., in *Esperanto in the modern world* compiled by Eichholz, esperanto press, 1982. Si ce thème vous intéresse, *La danger a linguo* d'Ulrich Lins chez Bleicher-Eldonejo est là. 500 pages. N'ayez crainte: ce livre sur l'histoire mouvementée de l'espéranto a aussi été traduit en allemand sous le titre *Die gefährliche Sprache*. La traduction russe s'en vient...

(4) Ateo: Ateisma Tutmonda Esperanto-Orbanizo.

# Philosophie pour enfant: quelques rencontres

Bernard La Rivière

Dans notre dernière parution on pouvait lire une réflexion détaillée sur la question de l'enseignement de la philosophie aux enfants. En identifiant les conceptions de la philosophie qui fondent ou s'opposent à cet enseignement, le texte de Mme Marcil-Lacoste constitue une brillante défense de la méthode de Matthew Lipman.

Pour les lecteurs et lectrices qui n'imaginent pas toute la résistance que peuvent offrir les milieux scolaires et philosophiques au projet de Lipman, cet article a pu paraître trop insistant. Pourtant, encore bien des articles semblables seront nécessaires avant que les responsables de l'Éducation au Québec n'acceptent cette proposition qui n'est que «bon sens» pour une société qui doit délaissier les mythologies et devenir plus rationnelle.

L'essentiel de ce qui fait la résistance à ce projet et de ce qui fait son mérite a été abordé par Mme Marcil-Lacoste. Cependant il m'a semblé intéressant d'aller voir de plus près, chez des personnes impliquées dans l'implantation de cette méthode au Québec, comment elle progresse et ce qui la bloque.

J'ai d'abord interrogé une étudiante de Louise Marcil-Lacoste, Michelle Darde, qui venait de terminer une étude d'un des manuels de Lipman. Puis j'ai rencontré un des avocats de cette méthode, M. Gérard Potvin, qui enseigne en formation des maîtres à l'UQAM, et enfin une enseignante au niveau primaire, Sylvie Champagne, qui s'appête à utiliser cette méthode. Toutes ces personnes en avaient long à dire sur cet enseignement et je ne peux malheureusement pas rapporter tout ce qui a été dit; c'est pourquoi j'ai aménagé les fragments qui suivent en espérant faire voir ce qu'est cette méthode, ce qui entrave son implantation et les espoirs qu'elle soulève.

**L.P.** Michelle Darde, vous avez étudié un des livres de la méthode Lipman intitulé *La découverte de Harry*. Qu'en est-il de ce roman?

**M.D.** Le roman que j'ai analysé est le premier qu'ait rédigé Lipman. Les autres sont organisés autour de ce centre qu'est *La découverte de Harry*. Il pourrait d'ailleurs s'intituler

simplement *La découverte* puisqu'il porte sur ce phénomène de la découverte, l'étonnement, l'émerveillement. Ce que Harry découvre c'est qu'il pense par lui-même et que pour bien le faire il doit respecter certaines règles: les règles de la logique, les règles des «bonnes raisons». Mais il découvre aussi la sagesse de savoir

que ces règles ont des limites.

**L.P.** L'étonnement est un point de départ reconnu de la philosophie, mais la suite est-elle vraiment, d'après vous, de la philosophie?

**M.D.** Ce n'est certainement pas de la philosophie comme on l'enseigne à l'université. Certaines idées de philosophes, comme on peut s'amuser à en repérer dans *Harry*, sont en quelque sorte apprises aux enfants mais ce qu'on leur apprend surtout c'est à philosopher eux-mêmes, à philosopher comme on peut le faire à 10 ou 12 ans bien sûr.

**L.P.** Les élèves ne sont tout de même pas laissés à eux-mêmes pour philosopher...?

**M.D.** L'œuvre de Lipman est loin d'être neutre. Par exemple, dans notre cours, les réactions des participants ont varié de l'enthousiasme au désaccord complet face à une telle entreprise. Je pense que pour comprendre le débat il faut savoir que Lipman se situe dans la tradition anglo-saxonne où depuis Hume, les questions métaphysiques n'ont plus beaucoup d'importance. Ce qui importe c'est d'appliquer aux problèmes concrets, aux problèmes éthiques, une méthode de pensée cohérente et sans a priori métaphysiques.

**L.P.** Et si l'on est pas d'accord avec cette conception de la philosophie, on peut

ne pas être d'accord avec la méthode de Lipman.

**M.D.** Exactement. Il s'agit, dans cette approche, de prendre conscience de la meilleure façon de raisonner pour prendre de bonnes décisions dans la vie. C'est une méthode inséparable de la discussion, de ce que Lipman appelle «la communauté de recherche». Chacun dans le groupe fait valoir sa position sur une question et ensuite c'est la discussion qui fera ressortir de quelle façon on en arrive à penser ceci ou cela.

**L.P.** Le rôle de l'enseignant-e est crucial, il me semble, dans tout ça.

**M.D.** Oui. Mais la structure de l'histoire de Harry suit ce modèle. Chaque chapitre soulève une question, énumère différentes réponses possibles et se termine par un certain apaisement sur cette question. Ainsi chacun sent qu'il a avancé sur cette question, c'est-à-dire qu'il en sait plus sans nécessairement avoir une réponse précise.

**L.P.** Ainsi sa réflexion peut continuer.

**M.D.** Oui et c'est souvent, paraît-il, ce qui se produit dans l'école entre les enfants de différentes classes et avec les autres professeurs. Un bon exemple est ce qui se produit à propos des règles de la syllogistique qu'expose Harry. Elles semblent d'abord pouvoir résoudre tous les problèmes jusqu'à ce que, à propos de patriotisme, Harry admette que certaines questions ne peuvent pas être résolues par sa méthode. L'ensemble de l'histoire de Harry procède de cette façon: même les bonnes méthodes ont des limites, il faut savoir s'en servir et savoir aussi quand ne pas s'en servir.

**L.P.** C'est déjà la sagesse qu'on enseigne!

**M.D.** Si vous voulez. On fait faire des

différences entre l'analyse, l'intuition, le raisonnement, les choix de valeur, etc. On apprend à bien penser et on apprend aussi les limites du «bien penser».

**L.P.** On ne fait pas qu'apprendre à être logique, on apprend à quoi s'applique la logique.

**M.D.** Oui, et comme cet enseignement vise les problèmes éthiques surtout, cette distinction est très importante. Le principal n'est peut-être pas cet apprentissage technique mais la confiance que prend l'enfant en sa propre pensée, la conscience qu'il a de penser et qu'il existe des règles pour bien penser. De plus, la pratique de la «communauté de recherche» développe chez lui, assez naturellement, une attitude de tolérance pour les pensées différentes de la sienne. Ce qui n'est pas un mince avantage.

*La rencontre avec M. Gérard Potvin a confirmé que l'objectif de la méthode de Lipman est l'ouverture d'esprit au moyen de l'apprentissage du raisonnement.*

**G.P.** Dans la mesure où la méthode de Lipman impose une orientation, celle-ci est de montrer que les réponses à nos questions ne sont pas relatives mais qu'aucune réponse ne peut être absolutisée, que toutes, surtout dans le domaine éthique, doivent rester ouvertes au réexamen. Le rôle de l'enseignant ou de l'enseignante qui adopte cette méthode est d'amener le groupe à exprimer et à articuler des raisons et non seulement des sentiments pour appuyer ses opinions. Il s'agit donc d'inciter à raisonner et à distinguer entre les bonnes et les mauvaises raisons. Ainsi cette méthode qui invite chaque élève à s'exprimer est loin d'être relativiste. En effet, elle pousse à la cohérence, c'est-à-dire à voir les rapports qui existent entre

les différents énoncés produits par le groupe. Ce qu'expriment les élèves ne tire pas sa valeur seulement du fait qu'il a été dit sincèrement ou spontanément mais du fait qu'on a trouvé des raisons pour l'appuyer.

**L.P.** Tout ce que j'entends sur cette méthode me semble des plus sensé et maintenant je me demande surtout pourquoi elle n'est pas plus largement utilisée pour l'enseignement de la morale au primaire et au secondaire?

**G.P.** Cela tient sûrement à plusieurs facteurs mais il faut replacer cette «lenteur» dans son contexte. D'abord ce n'est qu'en 1983 qu'on a commencé à offrir l'approche Lipman à l'intérieur du programme du certificat en enseignement moral à l'UQAM. Une dizaine d'enseignantes ont ainsi reçu cette formation entre 1983 et 1986 grâce à des bourses de perfectionnement offertes par la CECM. Puis en 1986, à cause des coupures, ce budget de perfectionnement est disparu et le nombre d'inscrits a beaucoup baissé. Ce sont maintenant surtout des étudiants de philosophie qui choisissent ce cours et peu d'entre eux se retrouvent en enseignement primaire ou secondaire. L'implantation est donc très lente mais il y a de nombreux individus, un peu partout dans la province, qui commencent à faire connaître cette méthode dans leurs commissions scolaires. Et je peux dire que l'accueil est en général très bon.

**L.P.** Et chez les professeurs de philosophie, qu'est-ce qu'on en pense?

**G.P.** Là c'est plus varié comme réaction. J'ai eu l'occasion de participer à des comités d'étude et à des congrès où il en a été question et je dois dire qu'on y entend toutes sortes d'ob-

jections qui se résument toutes à dire qu'on ne peut pas faire de la «vraie» philosophie avec des personnes aussi jeunes. Pourtant, lorsqu'on nous donne l'occasion de bien présenter la méthode, avec ses intentions et ses limites, on arrive à en convaincre plusieurs et je ne crois pas que ce soit de là que viennent les résistances les plus fortes.

L.P. Alors d'où viennent-elles?

G.P. Je ne voudrais pas faire de procès d'intention. Pour ma part je crois que s'il se trouve suffisamment de personnes pour faire connaître cette méthode et suffisamment de personnes prêtes à l'utiliser après avoir reçu une formation adéquate, elle se répandra tout naturellement.

*Ma troisième rencontre a justement été celle d'une enseignante de morale qui a connu la méthode de Lipman à l'occasion d'un colloque d'enseignants et d'enseignantes de catéchèse et de morale. Mme Sylvie Champagne a été enthousiasmée par une brève présentation qu'en a fait un conseiller pédagogique. Elle enseigne la morale depuis plusieurs années et durant toutes ces années elle avait dû, avec d'autres enseignants réaménager son programme plusieurs fois pour soutenir l'intérêt des élèves. Elle s'est donc inscrite au cours de formation en enseignement de la philosophie pour enfants donné par Mme Anita Caron au module des Sciences religieuses de l'UQAM. Au moment où je l'ai rencontrée, elle avait terminé ce cours et s'appropriait à l'enseigner.*

L.P. Comment s'est passé votre premier contact avec la méthode de Lipman?

S.C. Dès le premier atelier où un conseiller pédagogique nous a présenté cette méthode j'ai été enthousiasmée par les possibilités que j'entrevois pour

mon enseignement en morale. J'ai aussitôt pensé que cette méthode mènerait les enfants à poser des questions pertinentes et à faire des raisonnements plus logiques.

L.P. Et par la suite, en suivant le cours, est-ce que vos espoirs se sont conservés?

S.P. Tout à fait. Ce cours a changé ma façon de voir la pensée et son développement. Je dirais que cela n'affecte pas seulement mon enseignement mais toute ma personne.

L.P. Mais qu'est-ce qui s'est passé au juste dans ce cours?

S.P. Ah! Je ne pourrais pas tout raconter ce qui s'est passé au cours de ces quinze rencontres. Pour le moment je me rappelle surtout comment j'avais la tête bouillonnante d'idées, bourdonnante même, à la sortie de chaque cours. Au début, je trouvais les questions très complexes et j'étais impressionnée par les interventions des étudiants de philosophie. Mais rapidement Anita Caron nous a montré par son exemple comment on pouvait traiter de ces questions de manière simple tout en apprenant qu'elles peuvent mener à des considérations plus complexes.

L.P. Vous avez lu, j'imagine, les livres de Lipman.

S.C. Oui. Le cours, en fait, consiste à faire entre adultes ce que la méthode propose de faire avec les enfants. Chaque participante lisait une partie du roman et dirigeait la discussion qui s'en suivait dans le groupe. A la fin nous tâchions d'imaginer ce qui se serait passé avec des enfants sur le même sujet. Nous avons aussi pris connaissance des «livres du maître» où se trouvent quelques conseils, des informations supplémentaires sur les questions abordées dans les romans

et des exercices sur différents concepts.

L.P. On m'a déjà décrit comment les cours devaient se dérouler avec les enfants et quels étaient les objectifs visés, mais j'aimerais savoir comment, vous, vous entrevoyez cette prochaine expérience.

S.C. J'ai hâte mais en même temps je veux rester très prudente. A l'école où je suis nous avons décidé d'initier d'abord les parents. Nous voulons leur expliquer la méthode pour que cette implantation ne soit pas entachée par la réputation des cours de morale. Cette implantation se fait à l'enseignement régulier dans le cadre d'un projet éducatif où il s'insère dans l'enseignement du français (lecture, expression et créativité) pour y faire ses preuves. Je vois que vous êtes étonné de voir la méthode de Lipman utilisée dans un cours de français plutôt que de morale. C'est que l'organisation de l'enseignement moral est tellement chaotique que la méthode n'a de chance de survie et d'efficacité que si elle est appliquée dans un cours organisé «normalement».

L.P. Je savais qu'il y avait des problèmes avec l'organisation de l'enseignement de la morale mais je ne croyais pas que c'était si grave.

S.C. C'est très grave. Non seulement les programmes sont flous, inadaptés et impraticables tels quels mais nous n'avons pas de matériel pédagogique et nous devons le fabriquer nous-mêmes. Quand on sait comment sont désignés les professeurs de morale (complément de tâche ou temps partiel) et comment sont formés les groupes (élèves de différents niveaux et différentes classes qui sont considérés plus comme des exemptés que comme des élèves de

morale) on sait qu'aucun suivi, aucune continuité n'est possible dans ce contexte. Or la méthode de Lipman demande cette permanence du groupe, «la communauté de recherche», qui permet de progresser d'un «roman» à l'autre.

*De ces rencontres je garde l'impression d'un espoir prudent. Personne ne veut que la méthode paraisse concurrencer l'enseignement de la catéchèse. Cela m'a d'abord étonné puis je me suis dit que ces gens sont proches du milieu de l'enseignement primaire et qu'ils savent probable-*

*ment mieux que moi qu'il est préférable pour l'implantation de l'enseignement de la philosophie pour enfants, que sa promotion ne soit pas une «lutte contre la catéchèse». Il ne sert à rien de lutter, semble-t-on dire, il ne faut qu'être là.*

## L'irrationnel dans le monde

Jean Ouellette

### LES PRÉDICTIONS ANNUELLES

États-Unis — Comme par les années passées, les voyants américains ont raté la cible en ce qui concerne leurs prédictions pour 1989. Au lieu d'avoir prédit la chute du mur de Berlin, le tremblement de terre de San Francisco, la répression sanglante en Chine ou l'invasion de Panama, voici ce qu'ils ont prédit entre autres:

- l'entrée de Zsa Zsa Gabor chez les Krishnas;
- la prise de contrôle par Ronald et Nancy Reagan du réseau de télévision PTL de Jim Bakker;
- la découverte d'un médicament qui éliminerait le besoin du sommeil (Sophia Sabak, *Weekly World News*);
- l'écrasement d'un avion sur le Vatican (*National Enquirer*)
- l'écroulement de la statue de la Liberté;
- l'annonce par Priscilla Presley qu'Elvis est toujours vivant!

### MOÏSE REFAIT SURFACE

Burnt River, Ontario — Roch Thériault, alias «Moïse», avait fait la manchette des journaux en 1978 pour avoir prédit la fin du monde et en 1982 pour avoir causé des lésions corporelles à un enfant de deux ans qui ont entraîné sa mort. Il est maintenant accusé d'avoir amputé le bras d'une de ses disciples, Gabrielle Lavallée, 39 ans. L'opération, qui aurait duré de nombreuses heures, aurait été décidée par Moïse car une blessure qu'il lui avait faite précédemment aurait apparemment provoqué la gangrène.

### LE CULTE DU TRAVAIL

Japon — Plus de 10 000 Japonais (hommes) par année quitteraient travail et famille pour fuir la pression de la société. Ces hommes disparaîtraient tout simplement et les familles croient que le stress du travail est responsable de leur fuite. L'irra-

tionnel, c'est cette survalorisation sociale de la productivité au détriment de l'individu.

### EXCISION

Genève, Suisse — Selon l'Unicef, environ 84 millions de femmes seraient touchées par l'ablation d'une partie ou de la totalité des organes génitaux externes! La femme (ou la fille) doit souvent supporter d'atroces douleurs pendant et suite à l'opération faite la plupart du temps sans anesthésie et sans asepsie. Après l'opération, on suture (jusqu'au mariage) les lèvres et on laisse un orifice pour l'écoulement menstruel et l'urine. L'opération qui a comme conséquence la perte ou la diminution de la jouissance sexuelle a pour but de décourager l'infidélité chez les femmes donnant ainsi à l'époux l'assurance de sa paternité sur les enfants à naître après le mariage.

## SALON DES SCIENCES OCCULTES.

Montréal — Un événement important au salon des «sciences occultes» de Montréal de 1990. La preuve tant attendue de la réalité du paranormal? Non: les olympiques de la lambada!

### SOPHROS SE RÉTRACTE

Montréal — Vous vous souvenez des gros yeux de Sophros dont on a parlé dans cette chronique du numéro 9? Vous savez, ce voyant qui annonçait à pleine page connaître les numéros gagnants de la loterie? Eh bien, il a été condamné à se rétracter publiquement dans les mêmes publications où il annonçait! Voici des extraits du texte de la rétractation: «Ordonnance (art. 288 Loi sur la Protection du consommateur): Attendu que les défendeurs ont été déclarés coupables d'avoir fait des représentations fausses ou trompeuses en vertu des art. 219, 228 et 238 (C) de la Loi sur la Prot. du Cons., qu'ils ont faussement laissé croire que «Sophros» pouvait prévoir les futurs numéros gagnants des loteries 6/49 (...) le tribunal (...) ordonne (...) de diffuser (...) que «Sophros» (...) n'existe pas (...), qu'il était faux de prétendre que la «grande enquête» qui avait été mise sur pied dans le but de prouver que l'écran mental qui permet à «Sophros» de lire les 30 pro-

chains numéros gagnants des loteries (...) se limiterait à un maximum de 1000 participants. (...)»

ÊTRE RELIGIEUX REND-IL ALTRUISTE?

Bernard La Rivière

Plus la religiosité d'une époque a été intense et plus la croyance dogmatique a été profonde, plus la cruauté de cette époque a été grande et pire a été l'état des choses.» Bertrand Russel, cité par Alfie Kohn, *Psychology Today*, déc. 89, p. 66.

Martial Larochelle, de Chapais, a attiré notre attention sur un article de la revue *Psychology Today* qui traite du rapport entre croyance religieuse et altruisme.

L'auteur de l'article, Alfie Kohn, signale d'abord le préjugé très répandu selon lequel la morale est associée à la religion. Il rapporte ensuite près d'une dizaine d'enquêtes qui toutes nient ce rapprochement. En fait, le seul lien dont on peut être sûr, selon ces études, est que les

gens religieux sont moins tolérants envers les minorités ethniques. L'étude en question, menée par les psychologues Gordon Allport et Michael Ross, date des années 60 mais elle n'est pas sans rappeler des événements récents à la CECM où, sous l'inspiration du Mouvement scolaire confessionnel, on a pu envisager d'installer les immigrants dans des écoles séparées.

Une autre recherche, conduite par John M. Darley et C. Daniel Batson en 1973, a révélé un fait que l'on pourrait qualifier de cocasse. L'enquête portait sur des étudiants qui participaient à un séminaire d'études bibliques. Le jour où le séminaire portait sur la Parole du bon Samaritain, on plaça dans l'entrée un homme qui feignait d'être malade. La proportion de ceux qui s'arrêtèrent ne fut pas plus grande que dans la population en général. Elle fut même plus petite chez ceux qui arrivèrent au séminaire à la dernière minute.

Alfie Kohn conclut: «La seule chose que ces recherches rendent claire c'est qu'aucune espèce d'attitude religieuse ne garantit que ceux ou celles qui y adhèrent adopteront la Règle d'Or.»

Cette lecture sera bénéfique surtout pour les gens qui croient que même si les religions sont fausses elles peuvent être utiles.

## La pensée en liberté

*Philosophie! dont la lumière, comme celle des enfers de Milton ne sert qu'à rendre les ténèbres visibles.*

Gérard de Nerval

# Livres et revues

**Umberto Eco, *Le pendule de Foucault*, Paris, Grasset, 1990, 685 p.**

Bernard La Rivière

Mais on leur a dit que Dieu est complexe, et insondable, et donc l'incohérence est ce qu'ils ressentent le plus semblable à la nature de Dieu. L'in vraisemblable est la chose la plus semblable au miracle (p. 551).

Première règle, les idées se relient par analogie. (...) La deuxième règle dit (...) que si tout se tient, le jeu est valable. (...) Troisième règle: les connexions ne doivent pas être inédites, dans le sens où elles doivent avoir déjà été posées au moins une fois, mieux encore si elles l'ont été de nombreuses fois, par d'autres. C'est ainsi seulement que les croisements semblent vrais, parce qu'ils sont évidents (p. 628).

Si la force d'un médicament ne vient pas de multiples dissolutions comme le prétend l'homéopathie, mais bien de sa concentration et de sa quantité comme le veut la chimie, le *Pendule de Foucault* est un puissant remède contre tout occultisme.

Umberto Eco a d'abord rassemblé dans son roman à peu près tout ce que l'occultisme peut charrier d'affabulations, puis il a calqué l'attitude paranoïaque des occultistes: il y a trouvé un «Plan» mis en œuvre par des êtres secrets.

C'est peut-être sa propre méthode en sémiologie qu'Eco caricature ainsi. En effet, à partir de divers événements langagiers de l'imaginaire occulte, les personnages construisent une histoire, un sens plausible. C'est par la même méthode des analogies qu'en sémiotique on va des signes à la signification. Eco pourrait bien être, en

sémiologie, ce qu'est le mystérieux comte de Saint-Germain de son roman, celui qui tranche entre ce qui est sérieux et ce qui ne l'est pas dans les abondantes analogies que proposent les aspirants auteurs aux éditeurs Casaubon, Belbo et Diotallevi.

Mais restons-en au roman. Il s'agit en fait d'une très originale divagation à partir du secret des Templiers et de leur prétendu Plan de vengeance. Tout y passe — puisque dans l'univers visqueux de la pensée ésotérique, tout est lié —, l'Atlantide, les pyramides d'Égypte, l'alchimie, la mystique hindoue et musulmane, les Rosicruciens, la Kabbale, Cagliostro, Mme Blavatsky, l'hermétisme, l'arithmosophie, la numérologie, Stonehenge, les druides celtiques, la Trinité, le Graal, la Synarchie, les Protocoles de Sion, les Jésuites et les Francs-maçons... On ne peut s'empêcher

de sourire tout au long de ce feu d'artifice mystico-occulte, ce bric-à-brac de toutes les collections «Univers mystérieux» et «Mondes inconnus». Et c'est ce sourire qui fait de cette lecture une thérapie potentielle contre l'occultisme.

Le dénouement est aussi une leçon sur les dangers de ce délire. Le comte de Saint-Germain est tué pour avoir voulu prendre le pouvoir dans les luttes d'interprétations, Diotallevi s'imagine que son cancer est une confusion de l'interprétation que ses cellules font les unes des autres, et Belbo meurt en martyr pour prouver que le Secret est qu'il n'y a pas de secret. Seul Casaubon est peut-être sauvé: il croit que le secret de la vie est Guglio, le fils que lui donne Lia.

---

## La pensée en liberté

*Il n'y a pas de mauvaise humeur à laquelle on ne puisse porter remède en prenant un livre dans sa bibliothèque.*

A. Balfour

**Albert Soboul, Dictionnaire historique de la Révolution française, Paris, Presses universitaires de France, 1989, xxxvii-1132 p.**

Jacques G. Ruelland

Les besoins de la culture de masse varient beaucoup depuis une vingtaine d'années, mais selon un paramètre qui semble demeurer stable: la rapidité d'accès à l'information la plus précise et la plus concise possible. L'introduction de l'informatique et de la «vidéopédagogie» dans le domaine de l'éducation n'a pas d'autre but: donner rapidement un contenu bref, précis, suffisant, à un chercheur de plus en plus pressé. Le domaine de l'édition écrite est soumise aux mêmes exigences; seuls sont utiles à la majorité des intéressés les ouvrages offrant des qualités visuelles (tableaux, diagrammes, photographies, etc.) et possédant à la fois la rapidité et la facilité de consultation et un contenu concis mais suffisant. Un dictionnaire dont les articles sont clairs et complets aura à notre époque bien plus de lecteurs qu'un autre où les textes sont de longs exercices de style, où le sujet est noyé sous un luxe de détails souvent inutiles, et où le texte verbeux nécessite un exégèse pour être compris.

C'est pourquoi le *Dictionnaire historique de la Révolution française* risque fort de remporter un franc succès de librairie. Parrainé au début par feu Albert Soboul, ce projet fut mené à bien par l'équipe de François Gendron (Collège militaire royal de St-Jean, QC) et Jean-René Suratteau (Université de Dijon). L'équipe de rédaction était composée de Jean-Paul Bertaud, Françoise Brunel, Marcel Dorigny, Guy Ikni, Françoise Martel et Michel Vovelle (qui succéda à la chaire d'Albert Soboul à la Sorbonne).

Dans la lignée de leurs «dictionnaires», les PUF ont déjà édité de grands ouvrages de référence et de synthèse (1),

auxquels il faut ajouter les «vocabulaires» (2), les «encyclopédies» (3) et les «histoires générales» (4) dont plusieurs ont connu de multiples rééditions. Le prestige de ces collections rejaillit naturellement sur le *Dictionnaire historique de la Révolution française* et le place d'emblée au sein des plus importantes publications de notre époque.

Comme tous les autres dictionnaires des PUF, celui dont François Gendron assura la direction d'édition se compose d'articles dont la longueur varie entre une demi-page et deux pages, signés par leurs auteurs respectifs et comprenant chacun une courte bibliographie. Les notices bibliographiques, les monographies, les articles consacrés à l'histoire des pays, des villes, des événements, des réalisations et des projets y abondent; l'ouvrage renferme aussi des textes sur l'histoire des idées, l'étude des grands thèmes et de grandes synthèses. Un aperçu historiographique (pp. xv-xxxi) permet de définir l'expression «Révolution française» et de cerner sa signification actuelle. Une bibliographie générale (pp. xxxiii-xxxvi) complète le volume; ce dernier, composé sur le modèle des «tables historiques» populaires aux États-Unis (5), présente, année par année, de 1763 à 1804, la liste des grands événements dans des domaines variés: l'économie, la société, la politique, la religion, la politique extérieure, la littérature, la philosophie, les arts, les sciences et les techniques. Il ne reste au lecteur qu'à établir des corrélations et de découvrir des liens. Enfin, une «Liste des articles traités par chacun des auteurs» (pp. 1107-1110) et un «Index nominum» (pp.

1111-1132) rendent très aisée la consultation de l'ouvrage.

Ce dictionnaire se distingue bien du *Dictionnaire critique de la Révolution française* de François Furet et Mona Ozou (6), ouvrage certes très intéressant, mais où les articles, moins nombreux, sont parfois un peu longs, contiennent souvent des détails superflus (dans le cadre d'articles de dictionnaire) et ressemblent plus à des études critiques comme on en trouve dans les grandes encyclopédies (7) qu'à de brèves notices de dictionnaire. La facture du *Dictionnaire historique de la Révolution française* n'a rien en commun avec celle de l'ouvrage de François Furet, qui s'adresse résolument à un autre type de lecteurs que ceux qui consultent habituellement un dictionnaire.

La commémoration du bicentenaire de la Révolution française a sans doute ravivé l'intérêt pour l'étude du 18<sup>e</sup> siècle. Le *Dictionnaire historique de la Révolution française* devient dans ce cas une précieuse source de référence et un allié indispensable dans la rédaction de travaux, d'essais, de thèses ou d'analyses diverses portant sur une époque dont la complexité décourage ceux et celles qui ne choisissent pas bien leurs outils de travail.

Ces derniers ne font pas défaut, et, à ce titre le *Dictionnaire historique de la Révolution française* est sans nul doute le meilleur et le plus complet d'une floraison d'ouvrages du même genre qui avait déjà commencé chez Larousse en 1965 par la publication en collection de poche du *Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire* de Bernardine Melchior-Bonnet (8) — un ouvrage sans commune mesure avec le *Dictionnaire historique de la Révolution française* ni, d'ailleurs avec celui de François Furet.

Comme on le voit, les livres de référence sur la Révolution française ont été très nombreux et fort diversifiés. Pensons à *L'État de la France pendant la Révolution (1789-1799)* (9), qui semble complet sur certains points, mais est de consultation malaisée. Il y eut aussi la publication de petits trésors de bibliophile, comme la réimpression en 1989, aux Éd. Christine Bonneton, avec un avant-propos de Jacques Chirac, de l'ouvrage de 529 p. d'Albert Barbeau, *Paris en 1789*, publié pour le centenaire de la Révolution, en 1889, chez Firmin Didot.

Il faut enfin compter les nombreux livres dont la valeur repose davantage sur

la qualité de leurs illustrations que sur celle de leur texte: l'album *Les écrivains de la Révolution*, dans la Collection de la Pléiade (10), orné de 361 illustrations; l'*Album du bicentenaire de la Révolution française* (11), qui est aussi une réimpression de l'album orné de 436 gravures sur bois, publié en 1889; le catalogue de la magnifique exposition *L'image de la Révolution française*, rédigé par Claudette Houllé et publié par le Musée du Québec en 1989 (446 p.); etc.

L'ensemble de ces ouvrages révèle une même idée: c'est que nombre de nos revendications, de nos mouvements de libération et d'émancipation, de nos idéaux

politiques et sociaux prennent racine dans l'esprit de la Révolution française, et que la connaissance de celle-ci nous permet de mieux comprendre notre époque, mais nous révèle aussi des choses sur nous-mêmes. La liberté qui nous est si chère a été formulée par les philosophes du Siècle des Lumières; la liberté de pensée et d'expression a été le fondement même de la Révolution française, même si, dans le vécu quotidien, son mode de réification s'est parfois éloigné de son sens original (12). Rien n'est plus révélateur pour l'individu que la découverte de ses racines idéologiques.

#### Notes:

- (1) Par ex.: le *Dictionnaire des sciences historiques* d'André Burguière; le *Dictionnaire critique du marxisme* de Georges Labica et Gérard Bensussan; le *Dictionnaire de la langue philosophique* de Paul Foulquié; le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* de Daniel Ligou.
- (2) Par ex.: le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande; le *Vocabulaire de la psychanalyse* de Jean Laplanche et Jean-Baptiste Pontalis.
- (3) Par ex.: l'*Encyclopédie philosophique* en quatre volumes, dont le premier a été publié en 1988.
- (4) Par ex.: l'*Histoire générale des civilisations* (7 vol.), de Maurice Crouzet; l'*Histoire générale des sciences*, (4 vol.), de René Taton; l'*Histoire générale des techniques* (5 vol.), de Maurice Daumas.
- (5) Comme, par ex., *The Timetables of History*, de Bernard Grun (New York, Touchstone, 1963), ou *The Timetables of Science*, d'Alexander Hellemans et Bryan Bunch (New York, Simon & Schuster, 1988).
- (6) Flammarion, 1988, 1128 p.
- (7) L'*Encyclopaedia Britannica*, par ex.
- (8) Les Éditions Larousse n'en restèrent d'ailleurs pas là, puisqu'elles publièrent en 1989 un petit ouvrage fort bien fait, *L'esprit de 1789 et des droits de l'homme: textes et documents (1725-1986)*, du Centre national de documentation pédagogique, préfacé par Claude Nicolet.
- (9) Sous la dir. de Michel Vovelle, Éd. La Découverte, 1988, 598 p.
- (10) Gallimard, 1989, 288 p.
- (11) Ed. Carrère / Saurat, 1989, 288 p.
- (12) Jacques G. Ruelland, «La liberté de la presse sous la Révolution: entre la plume et la guillotine», *La Libre Pensée*, no 10 (1er semestre 1989), pp. 7-10.

## Une science mortelle

Jacques G. Ruelland

**Benno Müller-Hill, *Science nazie, science de mort. L'extermination des Juifs, des Tziganes et des malades mentaux de 1933 à 1945*, Paris, Odile Jacob, 1989, 246 p.**

Cet ouvrage très documenté révèle les conditions dans lesquelles l'anthropologie, la psychiatrie et la génétique sont devenues des instruments de mort sous le gouvernement nazi, alors même que rien ne contraignait d'éminents savants comme Eugen Fischer ou Otmar von Verschuer à s'enfermer dans de fausses certitudes, à se retrancher derrière des résultats d'expériences considérés à tort comme définitifs, et à organiser la ségrégation, la stérilisation forcée et finalement l'extermination de dizaines de milliers d'être «différents» — 5 à 6 millions de Juifs, 30 000 Tziganes, et 94 000 malades mentaux, débiles, handicapés et individus «asociaux».

Loind'écrire avec haine ou rancœur, l'auteur, né en 1933 et professeur de génétique à l'Université de Cologne, aborde son sujet avec la plus grande objectivité, citant sans cesse des documents d'archives, des témoignages oculaires et des faits historiques attestés. Il tente ainsi de réécrire l'histoire des sciences du vivant dans son pays d'origine au temps de la domination d'Hitler, histoire jusqu'à présent occultée ou livrée aux plus fantaisistes spéculations des historiens de toutes tendances.

L'histoire remonte au début du 20<sup>e</sup> s., alors que le Dr Ploetz fonda la «Société d'eugénisme» (1905) et que parurent plusieurs ouvrages importants, notamment *Les bâtards de Rehoboth et le problème de la bâtardisation chez l'être humain* (1913), du Prof. Eugen Fischer, anatomiste, et *L'autorisation de la destruction de la vie indigne de vivre* (1920), des Prof. K. Binding, juriste et A. Hoche, psychiatre.

Emprisonné à la forteresse de Lansberg, Hitler lut la seconde édition du manuel des Prof. E. Baur, E. Fischer et W. Lenz, *Théorie de l'hérédité humaine et eugénisme* et en reprit l'idée de race dans son propre livre, *Mein Kampf (Mon combat)*. Constatant l'affaiblissement de leur pouvoir suite à la période de morosité qui suivit, en Allemagne, la défaite de 1918, les anthropologues et les psychiatres, dont les disciplines étaient nettement prépondérantes avant la Première Guerre mondiale, rendirent la démocratie de Weimar, les Juifs et les communistes responsables du déclin de l'industrie et de la science allemandes; ils considérèrent Hitler comme la personne pouvant le mieux leur redonner leurs anciens privilèges. Dans cette perspective, ils se servirent de l'objectivité scientifique pour faire miroiter aux autorités nazies les meilleurs moyens de réaliser leurs objectifs d'hégémonie totalitaire.

«L'objectivité ouvrait aux scientifiques la porte donnant sur n'importe quelle barbarie. Les spécialistes allemands des sciences naturelles et les médecins vivaient dans un monde sans valeurs. Les valeurs juives n'étaient pas les leurs. Ils ne reconnaissaient pas non plus les valeurs chrétiennes. Celles de l'Aufklärung, les Lumières allemandes, et des Révolutions américaine et française n'avaient jamais été répandues dans leur milieu. La pure objectivité faisant [sic] donc déjà à elle seule des scientifiques et des médecins des êtres prêts à tout» (p. 99).

C'était le commencement d'un long processus dans lequel les savants allemands joueraient un rôle dont les implications leur échapperaient parfois, mais dont ils demeureraient responsables devant l'histoire. Des centaines de corps de Juifs, de Tziganes, de schizophrènes, de nains, de jumeaux, seraient disséqués et leurs cerveaux analysés pour en connaître les caractéristiques biologiques:

«Ces médecins généticiens, ces psychiatres, ces éthologues crurent qu'il leur suffirait de comprendre respectivement les gènes humains, la structure fine du cerveau humain et le comportement animal pour se comprendre eux-mêmes, comprendre les êtres humains, leur société et leur histoire. Mais c'était faux, de bout en bout. Ils n'avaient pas prouvé le caractère héréditaire et biologique de maladies mentales comme la schizophrénie. Ils n'avaient pas plus démontré que les spécificités raciales étaient transmissibles biologiquement.» (p. 104).

L'auteur examine en fin de parcours les conditions dans lesquelles la science pourrait un jour jouer à nouveau avec la mort. Son pronostic n'est guère optimiste: «Je considère comme possible, mais pas obligatoire, que les forces de destruction en République fédérale ou en Europe se réveillent une fois de plus» (p. 110).

Ce livre ne renferme pas seulement un récit historique, appuyé en fin de volume par le témoignage de savants allemands encore vivants ou d'assistants ayant travaillé avec les savants concernés par le sujet de l'ouvrage; il contient aussi un message, une interprétation originale de l'histoire des sciences depuis 1933, et d'intéressantes analyses comme celle où l'auteur établit une analogie entre l'image que les antisémites se font du Juif et celle qu'ils ont de la femme:

«L'image que les antisémites se font du Juif est un succédané de l'image de la femme. Les fils qui se soumettaient à leur père tyrannique et qui avaient appris à mépriser leur mère, ainsi que tout ce qui était mou et féminin, mais qui devaient cacher au monde ce mépris et cette haine, pouvaient prendre les Juifs comme substituts et objets de haine. Weiniger est sans doute le premier, dans un livre qui eut beaucoup de lecteurs (*Sexes et caractère*, 16e éd., Vienne et Leipzig, 1917) à avoir comparé dans le détail les femmes «inférieures» et les Juifs «inférieurs» et à leur avoir trouvé de stupéfiantes similitudes.» (pp. 100-101).

Cet ouvrage vous tiendra en haleine du début à la fin, vous glacera le sang et vous apprendra certainement des choses sur la responsabilité professionnelle, l'éthique scientifique et l'horreur de ne pas être libre. Alors que, récemment, un périodique anglophone de la région ouest de l'île de Montréal comparait stupidement le gouvernement québécois à celui des nazis, la lecture du livre de Müller-Hill vous remettra un peu les idées en place.

riyer non pas à la similitude mais à la diversité, les groupes dominants dans chacun de ces domaines ne constituant qu'une des composantes de la société.

Les religions et, plus récemment, la science, ont été souvent et sont encore souvent utilisées, consciemment ou non, par les «dominants» pour justifier leurs privilèges abusifs et se donner bonne conscience.

Les mouvements d'émancipation eux-mêmes, dans un secteur donné, peuvent très bien défendre des valeurs oppressives dans un autre domaine ou à un stade ultérieur. Les points de vue de l'auteure sont solidement étayés d'exemples.

De nos jours, le misérabilisme est passé de mode. Plus de victimes, plus de dominés et, par voie de conséquence, plus de dominants! Allez-y voir! Même si des progrès ont été faits.

Le principe de l'égalité doit nécessairement être accompagné de celui de la tolérance. L'uniformité étant impossible, la reconnaissance de la diversité est obligatoire, le discours dominant n'étant plus qu'un discours entre autres, représentant encore certaines parties de la population et non sa totalité.

L'assimilation des mouvements d'émancipation à des «lobbies», ces groupes de pression cherchant à obtenir des avantages financiers pour certaines industries ou commerces, ne correspond tout simplement pas à la nécessité de transformer la société et la vision du monde, le langage et le mépris des groupes dominés qui y sont encore véhiculés.

«Universellement posée comme problème et traitée comme victime, la femme détient, par le fait même, le fil conducteur des solutions à apporter au défi de l'intolérance basée sur l'identité».

«L'amélioration du sort des femmes ne constitue pas une cause unique à servir mais bien plutôt une cause universelle en ce qu'elle donne une ligne directrice aux luttes parallèles qui devraient mener, sans elle,» les autres opprimés.

Je ne donne ici que quelques-unes des idées suggérées par la lecture du livre.

---

## **Lise Noël, *L'intolérance: une problématique générale*, Montréal, Boréal, 1989, 308 p.**

*Georges Ouvrard*

Pour le lecteur du *Devoir* que je suis, les contributions occasionnelles de Lise Noël sur certains sujets d'actualité (visite du Pape, avortement, etc.) sont synonymes d'articles forts et solidement documentés que je ne voudrais manquer pour rien au monde. Ce qui, lorsque j'évalue mon abonnement à ce journal, revient à payer assez cher le plaisir de la lire de temps à autre!

Madame Noël vient de publier un livre: *L'intolérance: une problématique générale* qui ne déçoit pas les attentes qu'on pouvait y placer.

Pour l'auteure les vastes mouvements d'émancipation des années 60-70 ne sont pas morts. «La lutte pour la tolérance se poursuit à travers les recherches patientes et les interventions ciblées.»

Ce livre traite du «comment» des rapports dominant/dominé de nos sociétés occidentales (France, Angleterre, USA,

Canada, Québec) en ce qui concerne plus particulièrement le sexe, l'âge, la santé mentale ou physique, l'appartenance ethnique (Noirs américains, Québécois francophones, autres colonisés), l'orientation sexuelle, etc. et des processus d'émancipation en cours de ces différentes aliénations et oppressions.

Le discours du dominant (homme, blanc, hétérosexuel, croyant, adulte en santé, financièrement privilégié) est le seul qui a eu cours longtemps, servant de critère inaccessible à ceux et celles qui ne le rencontraient pas, occultant et déformant complètement l'histoire, l'identité et la réalité des «autres» qui forment parfois la majorité absolue (sexe, âge, colonisés) ou des minorités incompressibles (orientation sexuelle, handicapés, absence de religion, etc.).

L'auteure décrit les différentes étapes de l'émancipation: d'abord, la réussite dans les cadres du dominant. Puis, le rejet de ces cadres et la valorisation de la «différence», pour en finir par le rejet de cette notion même de différence et en ar-

Je n'ai pas la prétention d'en faire la critique, ni de parcourir tout l'espace couvert par l'auteur. Chacun-e peut, ainsi qu'il est dit, se reconnaître à un endroit ou l'autre de ce livre, d'un côté comme de l'autre.

Si je vous ai donné le goût d'en savoir plus, tant mieux, n'hésitez pas, lisez le livre et vous ne serez pas déçu-e-s.

---

**Pierre Blackburn, Logique de l'argumentation, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1989, 273 p.**

*Bernard La Rivière*

Ce livre de Pierre Blackburn vient satisfaire un besoin important des étudiant-e-s de niveau collégial: apprendre à argumenter, y compris avec soi-même. Au moment où les professeurs de philosophie dans les cégeps cherchent à assurer une base sur laquelle pourrait s'appuyer une culture générale, ce manuel est un outil très efficace.

Le premier chapitre situe l'argumentation par rapport à la philosophie et à l'intérieur des objectifs de l'enseignement collégial de la philosophie. Le deuxième définit l'argumentation. Le troisième, le jugement, ses types et son évaluation. Le quatrième suggère une méthode pour exposer les prémisses, les conclusions et leurs liens: le schéma en arbre. Je peux conclure à partir d'une seule prémisse ou à partir de plusieurs qui sont liées ou non entre elles; Je peux aussi fonder une conclusion intermédiaire à partir de laquelle je tirerai ma conclusion.

Élémentaire mon cher Watson!  
C'est l'atomisme de la recherche des

croyances rationnellement justifiées. La structure moléculaire et pleine d'humour de la pensée rationnelle.

Le cinquième chapitre est une méthode d'évaluation des argumentations. Le sixième est un rappel de ce qui est dit dès les premiers chapitres: que les autorités sur lesquelles s'appuient plusieurs de nos croyances doivent elles aussi être évaluées. Au septième, on trouve les merveilleux sophismes que Blackburn a réussi à traiter autrement que comme de simples erreurs de raisonnement.

La conclusion fait ressortir de façon explicite qu'apprendre à raisonner, à argumenter, c'est apprendre à philosopher. Blackburn y pose des questions très sages comme: «Avoir réponse à tout, est-ce bon signe?» ou «Les croyances rationnellement justifiées sont-elles vraies?, sont-elles utiles?».

Je réutiliserai le Blackburn pour introduire aux études philosophiques de niveau collégial. Le moyen qu'il offre pour acquérir des croyances rationnellement justifiées et pour les distinguer de celles qui ne le sont pas peut efficacement contribuer à fonder une culture générale.

Ce manuel est non seulement Prix du Ministre mais il inclut aussi un article de Jean Ouellette publié dans *La Libre Pensée*.

---

### *La pensée en liberté*

*Non seulement les auteurs n'acceptent que des éloges, mais encore ils exigent qu'on ne dise que la vérité. Comment faire?*

*Jules Renard*

**Jacques G. Ruelland, Figures de la philosophie québécoise à l'époque de la Révolution française. Vol. 1, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1989, collection «Recherches et théories» # P-4 du Département de Philosophie, 194 p.**

*Bernard La Rivière*

Jacques G. Ruelland a déjà publié, en collaboration avec Jean-Paul de Lagrave, deux études sur les diffuseurs de la Philosophie des Lumières au Québec du 18<sup>e</sup> siècle: *Valentin Jautard (1736-1787), premier journaliste de langue française au Canada* et *Appel à la Justice de l'État, de Pierre du Calvet*, toutes deux éditées par les Éditions Le Griffon d'argile.

*Figures de la philosophie québécoise à l'époque de la Révolution française* réunit maintenant quatre représentants des Lumières au Québec: Fleury Mesplet, Pierre du Calvet, Valentin Jautard et le plus problématique, Pierre de Sales Laterrière. «Les quatre personnages que nous vous présentons ici ne sont ni philosophes ni savants au sens que l'on donne actuellement à ces termes», nous prévient Ruelland, «[ils sont des] représentants de l'éclectisme européen du 18<sup>e</sup> siècle (...) [qui] s'efforcent de mettre en pratique et de diffuser l'idéal des Lumières» (p. 7). Autrement dit, ces personnages et les correspondants de trois d'entre eux dans la *Gazette littéraire* (le journal imprimé par Mesplet à Montréal en 1778-1779), sont les premiers libres penseurs québécois. Il sera intéressant de confronter leur vie et leurs idées à celles des «vrais» philosophes et savants qui, à la même époque, enseignent

au Collège de Montréal et au Petit Séminaire de Québec. Cette comparaison sera rendue possible par une prochaine publication que nous annonce Jacques G. Ruelland.

Pour l'instant, les biographies et bibliographies que nous fournit Ruelland nous donnent un excellent aperçu de l'esprit qui anime ces «notables laïcs». L'auteur nous fournit aussi toutes les références nécessaires à une connaissance plus approfondie de chacun des personnages étudiés. Tous quatre ont espéré que la guerre d'Indépendance américaine libérerait la Province de Québec de la domination anglaise et, malgré l'échec, ils n'ont jamais cessé de diffuser ici l'esprit qui inspira les Fils de la Liberté et l'Appel du Congrès américain aux habitants du Québec. C'est Montesquieu et Voltaire qui se font entendre contre la tyrannie et l'infâme, grâce à ces premiers libres-penseurs et indépendantistes. Ils feront face, avec la majorité de la population de la province, aux forces armées britanniques et au clergé qui s'opposent à ce désir légitime de liberté et de démocratie: ils goûteront de la prison.

Au cinquième et dernier chapitre de son ouvrage, Ruelland situe ces «figures de la philosophie québécoise» dans le contexte du 18<sup>e</sup> siècle et montre que «les hommes dont nous parlons ici [peuvent alors] être qualifiés de «savants» et de «philosophes», et en même temps [être] des vulgarisateurs et des diffuseurs de la science, des réformateurs et des éducateurs» (p. 167). L'Appel à la Justice de l'État de Pierre du Calvet réclame déjà en 1784 des collèges laïques pour contrer, comme l'écrit par ailleurs Laterrière, «un clergé fanatique qui n'attend son bonheur que de l'ignorance» (p. 171).

Ce sont donc ces hommes qu'il faut remercier, deux siècles plus tard, pour cette publication de Jacques G. Ruelland qu'a rendue possible le Département de Philosophie de l'Université du Québec à Montréal. Le deuxième volume de cette étude rendra justice aux ancêtres de ceux qui encore aujourd'hui aimeraient bien qu'une telle publication ne puisse exister.

*Sade, Discours contre Dieu, réunis par Gilbert Lely, Paris, UGE, 1980, coll. «10-18» no 1358, 242 p.*

Bernard La Rivière

En lisant les *Discours contre Dieu* de Sade, on mesure toute la distance entre la liberté d'expression et les discours conspiciés du conformisme intellectuel de notre époque sur Dieu.

Les athées d'aujourd'hui ne font que se prétendre athées alors que d'autres, «plus avancés», se replient sur le scepticisme ou l'agnosticisme. «À quoi sert-il d'insulter et de nier Dieu, disent ces athées, puisqu'il n'existe pas.» Et d'autres concluent que si l'on insulte un dieu auquel on ne croit pas, on insulte en fait les croyant-e-s en ce dieu. D'où le tabou perpétué du blasphème (inclus dans le code civil pour des raisons d'ordre public: c'est que les croyant-e-s se fâchent facilement!) (1). Plus réalistement, on dira qu'il n'y a pas de clergé à combattre («dépassé, mon cher, l'anticléricalisme!») puisque, comme on le sait, les prêtres ne sont pas de mauvaises personnes. Bien sûr le Vatican... les preachers... mais...

Pendant ce temps, les discours pour Dieu continuent leur babil; on empile les nuances sur une question dont la réponse creve les yeux. En effet, lorsqu'on dit «non, Dieu n'existe pas», on est réputé ne plus voir toutes les raisons qui rendent son existence indubitable. Pour vouloir y croire, pour voir, on doit penser aux «avantages» de la croyance au monothéisme. Pour l'athée, le seul dieu qui serait avantageux serait celui qui se manifeste et se fait comprendre clairement de ses créatures. Les «avantages» que l'on invoque pour la croyance en un Être Suprême se résument au sens que cette croyance peut donner à la société des croyant-e-s. Que ces «avantages» soient réels ou illusoire n'est pas ici en question. Il ne s'agit que de constater que ces supposés «avantages» justifient d'être théiste. Les critiques qu'on adresse aux athées de se priver de cette «consola-

tion» et de s'exclure de la masse de l'humanité sont dans la logique de ces «avantages» de la croyance.

Plus le malheur ou la perception du malheur de la condition humaine est intense, plus cet argument des «avantages» est fort. Plus l'athéisme risque de faire apparaître les véritables causes de ce «mystère» qu'est la souffrance, et plus on l'accuse de mener à l'absurde et à la révolte face à l'injustice et à la souffrance, en un mot au désordre. Là-dessus, je suis d'accord. Il faut être athée pour voir la fécondité du désordre, de certains désordres. Et ce n'est pas tout ce que l'athéisme permet de voir.

La peur de voir toute l'insignifiance de sa vie et de la vie fait bien souvent, depuis toujours, adopter une religion, n'importe laquelle. C'est l'ennui et l'angoisse qui poussent, qui font basculer dans la croyance. Bien sûr, pour les tièdes, il y a un espace ni-croyant-ni-incroyant, mais pour que la croyance marche vraiment, pour qu'elle donne tous les avantages, il faut «croire vraiment», c'est-à-dire oublier tout doute et tout esprit critique à l'égard de sa croyance: c'est la foi. Cela aussi, l'athéisme permet de le comprendre sans empêcher qui que ce soit de pratiquer l'autosuggestion.

Il y a cependant des raisons plus nobles de croire. Le stoïcien, par exemple, déduit un ordre de l'ordre qu'il impose à sa vie et tâche d'établir ou de maintenir dans la société dans laquelle il vit. C'est pourquoi on peut être athée et parfaitement stoïque: c'est le cas des athées conservateurs comme Sade. Moins noblement, on peut s'opposer à l'Église pour défendre un État et un régime économique (2). Pourtant la droite salvadorienne exécute des Jésuites sans être ni stoïcienne ni athée, que je sache.

Il y a aussi le conformisme qui peut rendre croyant. Chrétien surtout, en Amérique et en Europe, musulman, juif, hindouiste ou bouddhiste, ailleurs. Mais pensons plutôt à la croyance qui a pu pendant quarante ans être un anticonformisme dans les pays socialistes. Voilà une autre raison noble de croire. Mais là encore était-ce bien nécessaire?

Sade a raison. La croyance en Dieu est ridicule, dégoûtante et inutile. S'il y a quelque «avantage» à la croyance religieuse (ce qu'avec Sade je nie), il y a par contre toutes sortes de raisons de croire que Dieu n'existe pas. Et même s'il existe, ce que Sade suppose à maintes reprises, il est un être abject, crétin et dangereux qui ne peut que nous faire souhaiter qu'il n'ait pas prévu pour nous une vie éternelle en sa compagnie.

#### Notes:

(1) Voir à ce sujet l'excellent dossier paru dans *L'idée libre*, no 184 (nov. déc. 1989), et la poursuite par le gouvernement autrichien de militants pro-choix qui auraient blasphémé contre Dieu.

(2) Jean Larose nous le rappelait dans sa contribution au no 11.

### *La pensée en liberté*

*On ne peut rien dire de Dieu, même qu'il n'existe pas.*

*Raymond Quesneau*

## *Vient de paraître*

### *L'Enfant dans la société d'aujourd'hui, éd. A. Lamesch, collection «Laïcité» du Centre d'Action Laïque, 142 p.*

Le but de ce livre est de faire le bilan de la situation de l'enfant dans le monde à l'approche de l'an 2000.

Les auteurs de l'ouvrage — tous impliqués dans les problèmes de l'enfance — ont souhaité contribuer ainsi à une meilleure information du public, afin que le 21<sup>e</sup> siècle soit enfin et vraiment le siècle de l'enfant.

#### Préface par Alfred Lamesch

##### • La situation de l'enfant dans nos pays occidentaux

Jean-Jacques Rousseau: l'origine d'une prise de conscience par *Roland Mortier*

La Place de l'enfant dans la société par *Jacques Vonèche*

Droits de l'homme, droits de l'enfant par *Guy Haarscher*

L'enfant dans la ville par *Nicole Dopchie*

Les accidents chez les enfants et les jeunes: de l'épidémiologie à la prévention par *Michel Manciaux*

L'enfant et la publicité par *Suzanne Tapie*

L'enfant et les médias: télévision Pygmalion? par *Monique Remy*

L'enfant et la sexualité par *Christine Desmarez*

La place de l'enfant handicapé dans la société par *Jean-Jacques Detraux*

L'enfant d'immigrés, évolution de la perception de son profil scolaire par *Anne Morelli*

##### • Les conséquences de la pauvreté — La situation de l'enfant dans les pays pauvres

Sauver le monde de demain par *Claire Brisset*

Le travail des enfants par *Michel Bonnet*

Les enfants réfugiés, premières victimes de la guerre par *Colette Braeckman*

Morts et maladies inutiles des enfants du tiers monde, impact conjoint de la récession et de l'austérité financière sur les couches les plus vulnérables du tiers monde par *Denis Caillaux*

La longue bataille pour les droits des enfants par *Christiane Chombeau*

Traite, esclavage, prostitution des enfants par *Isabelle Vichniac*

Conclusion par *Alexandre Minkowski*.

Renseignements: Centre d'Action Laïque, CP 236, Campus de la Plaine ULB, Boulevard du Triomphe, 1050 Bruxelles. Tél.: 02/647.52.39.

# Courrier

**Martial Larochelle à La Libre Pensée**

Le 7 février 1990

L'article de Pierre Cloutier sur l'évolution (L.P. #9) était intéressant, surtout qu'il a raison à propos du peu que les gens connaissent sur cette idée centrale en biologie. Bien que les créationnistes soient imperméables à la raison, cette controverse permet de clarifier certains points pour le grand public.

1) Il faut distinguer le fait de l'évolution (changement des fréquences de gènes dans les populations, ou, suivant Darwin, descendance avec modification) de la théorie de l'évolution (les mécanismes qui causent ce changement). Malgré les débats sur certains aspects de la théorie (gradualisme vs saltationnisme, sélection naturelle vs neutralisme), les biologistes sont tous d'accord que l'évolution est fortement confirmée et que rien n'a de sens sans elle.

2) Un concept important est celui de populations: elles sont caractérisées par une grande diversité génétique, dont les mutations sont la source. Une espèce comprend les individus qui se reproduisent entre eux. Dans un milieu différent, la sélection naturelle agit sur la diversité d'un groupe, modifiant les fréquences génétiques. Lorsque s'ajoutent à ces différences entre populations des obstacles à la reproduction — qui mènent à l'isolation des groupes — on a une nouvelle espèce.

3) Ce qui nous amène à une erreur au début de la p. 31: contrairement à ce qui est affirmé, l'individu n'évolue pas — son bagage génétique reste le même — mais le groupe change. Pour résumer: mutation des gènes (source de variété dans le groupe), sélection des individus (survie des mieux adaptés) et évolution des espèces.

Quelques références supplémentaires sur l'évolution:  
tous les livres de Stephen Jay Gould;

la revue *Pour La Science* numéro spécial sur l'évolution, fin 78; *Science on Trial*, Douglas J. Futuyma, Pantheon Books, 1983; *Science and Earth History*, Arthur N. Strahler, Prometheus Books, 1987.

Pour soutenir votre remarquable revue, vous trouverez ci-inclus un don. Continuez votre excellent travail!

Martial Larochelle  
Chapais

**Robert Gravel à La Libre Pensée**

Le 2 avril 1990

J'aimerais vous faire part de la façon dont j'ai découvert votre association.

Après plusieurs années de discussions oiseuses dans mon milieu sur la religion, la paralysie mentale de notre société et autres sujets, je me suis dit qu'il devait bien exister une organisation qui partage quelque peu mes points de vues. En cherchant cette organisation, je désirais répudier officiellement le catholicisme sans choisir une autre religion.

Je m'informe à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, où l'on m'apprend que j'ai une crise de foi(e); mon interlocuteur aimerait mieux se suicider que de vivre sans foi(e), et me réfère au Service Incroyance et Foi(e) à Montréal: un répondeur sans réponse. De toute façon, je cherche un mouvement d'athéisme.

Au Bureau du Grand savoir gouvernemental: Zéro -. Au Bureau des Archives à Ottawa: Zéro +, car on me rappelle pour me donner l'adresse en Hollande de la «World Union of Free Thinkers», où Gérard Grutz m'apprend qu'il existe une organisation semblable au Québec, mais qu'il ne peut m'en donner l'adresse de suite. Je lui demande de me l'écrire, et le remercie.

Je recommence mes téléphones. La «Canadian Philosophical Association» à Ottawa ne connaît pas l'association des libres pensées canadiennes ou autres. Je m'emballe. Je suis en C. Je téléphone à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval à Québec, où l'on me répond que cette pensée est inconnue et que l'on ne connaît pas non plus de professeur qui véhicule ce genre de pensée libre. J'engueule la répondueuse (sans faire de sexisme), et elle me dit d'appeler Jacques Languirand à Radio-Canada (une émission ésotérique). Sa secrétaire, après s'être informée, ne sait pas si ça existe, et me réfère au «Guide Ressource». Là aussi: Zéro. Je suis en C.T. J'abandonne pour quelques jours, car je dois travailler; je ne puis communiquer avec toutes ces bonnes personnes que le jour, et le jour, je travaille.

Deux jours plus tard, Radio-Canada rappelle et me donne l'adresse et le numéro de téléphone des Sceptiques du Québec. Voilà! Le tour est joué! J'y suis presque. C'est le spectacle qui me renseigne. Quelle horreur, dans le fond, ça aurait pu être aussi mon gouvernement canadien, mon épicier, le boulanger, mon voisin...

Maintenant que je suis membre et ai lu quelques-unes de vos revues, je suis d'accord: c'est le genre d'idées qu'il faut aussi elle en a sûrement besoin... Ensuite, «Guide Ressource» est une banque de renseignements pour tous genres d'organismes. L'Association des Nouvelles Religions devrait également vous connaître, car, sans être une religion, La Libre Pensée véhicule un message philosophique aussi vieux que le monde.

J'aimerais profiter de l'occasion pour suggérer aux lecteurs et lectrices de téléphoner ou d'écrire aux institutions philosophiques ou autres; afin qu'elles puissent mettre dans leurs archives cette information essentielle.

Un pays qui se cherche, qui se croit mondial, une province qui recherche la «Liberté Provinciale», individuelle, etc. doit tout connaître, tout savoir afin de prendre les bonnes décisions pour son présent et son avenir. Nous sommes en 1990, alors...

Robert Gravel  
Baie-St-Paul (Comté de Charlevoix)

*Cher Monsieur Gravel. C'est avec plaisir que nous avons reçu votre lettre. Toutefois, nous vous signalons que plusieurs institutions nous connaissent déjà bien, notamment le Service Incroyance et Foi et la Société de Philosophie du Québec. Néanmoins, nous prenons acte de vos suggestions, pour lesquelles nous vous remercions vivement.*

Jacques G. Ruelland

### **Claude MacDuff à La Libre Pensée**

*le 5 février 1990*

Je prends contact avec vous dans le but de vous demander votre collaboration dans la réalisation d'un ouvrage littéraire, genre essai, dont j'entreprends la rédaction présentement. Il s'agit d'un ouvrage dans lequel je veux présenter les différents cas où des créateurs et des créatrices ont eu à subir diverses formes de censure ou de tentative d'intimidation, en rapport avec la nature de leur œuvre, de son message ou de son contenu. Ces formes de censure peuvent avoir été exercées pour des raisons religieuses, politiques, morales, sociales ou autres.

J'ai décidé d'entreprendre cet ouvrage car, à diverses reprises, j'ai eu connaissance de cas où des auteurs, des essayistes, des dessinateurs, des personnes diverses dans le but de les empêcher de réaliser leur œuvre et de la présenter au public dans sa forme finale: livre, film, bande dessinée, l'intimidation ont joué en défaveur ou au détriment de son auteur(e), et de montrer que, même si nous vivons dans une Province où la liberté d'expression et de choix est chose normale et acquise, il se produit quand même des cas où cette liberté d'expression est brimée ou censurée à cause de l'intervention de groupes de pression.

Votre collaboration à cet effet peut se concrétiser de deux manières. D'une part, si vous-même ou des personnes que vous connaissez avez été victime de tel cas, vous en faites la narration par un texte écrit, dans lequel vous présenteriez, chronologiquement, les faits et les incidents entourant le cas, avec les séquelles malheureuses qu'ils ont entraînées pour les personnes mises en cause: atteinte à la réputation, perte financière, l'anonymat sera respecté et il ne sera fait aucunement mention de l'identité de la victime dans l'ouvrage; seuls les faits inhérents à la situation seront rapportés.

D'autre part, si vous êtes impliqué(e) dans la rédaction d'un journal ou de toute autre publication, ou si vous y collaborez d'une autre façon, vous pouvez faire mention de mon projet aux lecteurs et lectrices de ladite publication, en donnant mon adresse où envoyer le récit du cas en question, rédigé soit sous forme de lettre ou d'article, au choix de son auteur(e). Dans ce cas, également, l'auteur(e) mentionne dans sa lettre si il ou elle désire garder l'anonymat, avec permission de reproduire le cas dans l'ouvrage cité.

Je crois que ce type d'essai est approprié à la situation actuelle, car il se produit de plus en plus de cas où des créateurs(trices) ont eu maille à partir avec ce genre d'incident, et il est important, voire nécessaire, que le public soit mis au courant de ces faits et gestes qui, souvent, ont causé préjudice aux personnes mises en cause et, surtout, à la liberté de choix et d'expression réputée être totale au Québec, et ce dans toutes les sphères d'activités artistiques et culturelles. Ces cas donnent à réfléchir et nous feront voir cette «totale liberté» d'un œil différent, voire plus critique.

J'espère que ma demande de collaboration aura des échos positifs de la part de tous et de toutes, et particulièrement de ceux et celles qui auraient eu à souffrir de ces situations censoriales. Il est temps que le public connaisse la vérité au sujet de ces brimades.

Claude MacDuff  
11403, avenue Pigeon  
Montréal-Nord, Qc, H1G 5V8

## Claude MacDuff à Bernard La Rivière

Je vous envoie cette lettre pour vous faire part de mes commentaires suite à la lecture du numéro 11 de *La Libre Pensée*. Depuis mon adhésion à votre Association et abonnement à la revue, j'ai eu le temps et la possibilité de lire au complet les 11 premiers numéros de la revue et, dans l'ensemble, je pense être en mesure d'avoir une bonne appréciation générale du contenu des numéros publiés à venir jusqu'à maintenant. Je crois être aussi en mesure de pouvoir vous donner mes impressions, puisque ces 11 numéros sont bien représentatifs des orientations de l'Association et, en général, des thèmes qui y sont exposés dans la revue. Voici donc ces commentaires.

Dans l'ensemble, les articles sont toujours très intéressants, assez variés (même si certains thèmes reviennent régulièrement, comme les dénonciations des points faibles du christianisme) et écrits dans des styles littéraires eux aussi variés, et représentatifs des qualités professionnelles de leurs auteur(es) qui, en majorité, se retrouvent dans les classe académiques, universitaires et scientifiques. Leurs textes sont cohérents, dénués d'explications ou de tours de phrase superflu(e)s et vont droit au but et au cœur: il n'y a pas d'«enfiroupage» ni de «tournage autour du pot»: les explications sont données d'une manière directe, sans mise de gants blancs pour informer le lecteur et la lectrice des points décrits ou présentés. Personnellement, j'apprécie ce style, et littérairement parlant, c'est un plaisir intellectuel que de lire leurs textes qui, la plupart du temps, portent à réflexion et expriment carrément ce que leurs auteur(es) ont à dire. De ce côté; donc, la satisfaction du lecteur ou de la lectrice est garantie, et la LPQ est un excellent exemple d'écriture professionnelle réussie.

Toutefois, une certaine catégorie de textes, dispersés un peu partout dans les numéros, sont d'un niveau littéraire, ou rédactionnel, plus qu'académique et, par nature, sont plus difficiles à lire, voire à assimiler ou comprendre, ce qui en diminue l'aspect informatif ou, même, purement plaisant de la lecture. A venir jusqu'à maintenant, j'hésitais à vous faire part de cet aspect ardu de la lecture de ce genre de texte, mais, avec le numéro 11, cette fois, j'ai décidé de vous en faire part et de vous présenter mes remarques, puisque monsieur La Rivière en fait mention dans sa lettre qu'il m'a adressée, en rapport avec certains côtés rebutants que pourrait avoir la revue pour les lecteurs [...]

Personnellement, par «conscience professionnelle» de lecteur et d'auteur, j'ai lu l'article de Mme Marcil au complet, mais je suis sûr que j'ai perdu plus de 50% du contenu explicatif, ou même purement littéraire, et ce même après une relecture dudit texte. Si, par chance et, par bonheur, quelqu'un de la LPQ avait la bonté de m'expliquer en termes clairs et nets ce qu'a

voulu exprimer l'auteur, je lui en serais reconnaissant, car je n'aurais pas le sentiment d'être un ignare devant le sujet qu'elle a bien voulu présenter [...]

J'ai suivi la recommandation de la revue, et je l'ai passée à quelques-uns de mes amis ou collègues. En gros, ce sont des gens qui ont le goût de la lecture sérieuse, de la discussion et de l'échange d'idées. Sans être des littéraires ou des académiciens, ils sont d'un «niveau d'instruction» de bon calibre et s'intéressent à différents aspects de la liberté d'expression, en divers domaines artistiques, sociaux et académiques.

Toutefois, la plupart d'entre eux m'ont fait remarquer que, tout en reconnaissant la valeur et la qualité de la revue quant à ses orientations, la «spécialisation» de plusieurs de ses collaborateurs, ou, plutôt, de l'aspect éditorial et rédactionnel de la revue, les rebutait quelque peu [...]

Ainsi, malgré ma bonne intention et ma volonté de faire connaître un peu mieux votre revue, ces actions n'ont pas encore donné de résultats positifs. Évidemment, il ne s'agit pas de mener une grosse campagne tambour battant pour attirer l'attention du public, mais je pense que les remarques que je viens de vous soumettre expliquent un tant soit peu la réticence de lecteurs «lettrés» à adhérer à *La Libre Pensée*. Et, lorsqu'il s'agit d'attirer un «public en général», la difficulté en est d'autant accrue qu'une bonne partie des textes requiert une attention plus soutenue à leur lecture et, surtout, une érudition dans presque tous les domaines qui n'est pas à la portée de monsieur et madame tout-le-monde [...]

Personnellement, je suis très satisfait de la revue et de son contenu. Toutefois, les textes «philosophiques», ou de contestation religieuse, devraient être écrits de manière moins rébarbative à la compréhension, ou plus perceptible pour l'esprit, sinon, de pauvres lecteurs comme moi en viennent à perdre leur latin en essayant de décrypter les messages que leurs auteur(es) veulent passer par leurs textes, alors que le sujet, à sa base, est d'une simplicité évidente, ou de notoriété publique, ou encore très d'actualité.

Il s'agit là de ma dernière remarque. Je ne m'attends pas à ce que toutes celles-ci soient acceptées ou partagées par les membres de la Rédaction de la LPQ mais, puisque l'échange d'idées est à la base même de l'Association, je pense aussi qu'elles seront reçues comme telles et discutées au sein de la Rédaction. J'accepte les réponses ou les interventions qui seront faites à leur sujet, et je continue d'être un fidèle lecteur de la LPQ et défenseur de la liberté d'expression et de choix, en général.

Claude MacDuff  
11403, avenue Pigeon  
Montréal-Nord, Qc, H1G 5V8

*Leslie Piché à Claude MacDuff*

le 14 mai 1990

Ayant moi-même un vif intérêt pour la « chose langagière », je prends aujourd'hui la plume au nom du Comité de rédaction de la revue *La Libre Pensée*.

Comme vous le savez, la revue s'adresse à un public particulier, c'est-à-dire que toutes ces gens n'ont pas en commun une formation académique semblable, mais plutôt un intérêt philosophique pour un questionnement autre que celui généralement offert. Dès lors, nous avons pour mandat premier de respecter cette réalité plurielle: il en va de la survie même de la revue et de l'Association. Bien qu'on se plaise couramment à affirmer qu'il est risqué de ménager la chèvre et le chou, nous en avons fait, nous, notre point d'honneur. Et jusqu'à ce jour, l'histoire semble nous donner raison...

Ceci dit, l'enflure verbale reste et demeurera toujours un bien vilain défaut. Toutefois, le degré de lisibilité d'un texte se définit nécessairement par notre propre limite de lecture, et à ce compte, un texte limpide pour une philosophe devient du chinois pour la directrice d'entreprise. C'est pourquoi certains textes nous « révoltent », d'autres nous charment: leurs propres exigences circonscrivent notre domaine de savoir et de recherche.

N'y-a-t-il pas là une leçon d'humilité à tirer? N'est-ce pas un rappel de cette quête, sans cesse renouvelée et jamais tout à fait achevée que l'on nomme « savoir »?

En espérant votre propre recherche toujours vivante et non atteinte,

Leslie Piché

## *La pensée en liberté.*

*Les braves gens ne savent pas ce qu'il en coûte de temps et de peine pour apprendre à lire. J'ai travaillé à cela quatre-vingts ans et je ne peux pas dire encore que j'y sois arrivé.*

Goethe

*Ce qui m'intéresse le plus dans certains livres, c'est moins le livre que l'auteur, ses façons de sentir, son charme.*

Émile Henriot

# L'inviolabilité

*Lettre au Devoir*  
*publiée le 2 mars 1990*

J'AI VU *Virages* à Radio-Canada récemment. Mgr. Blanchet affirme avec aplomb qu'il ne voit pas de fondement logique à protéger la vie foetale à 12 semaines et non à six, par exemple.

Je veux bien respecter son opinion. Malheureusement, il trébuche lui aussi sur le même problème d'incertitude totale quant au moment précis où on peut affirmer de façon absolue qu'il y a là un être humain vraiment.

Sa référence au code de la route ne fait pas le poids. Pourquoi des lois répressives sur le plan routier si ce n'est uniquement pour protéger les libertés d'autrui? Ça ne dérange personne si une femme décide de mettre fin à sa grossesse. Les libertés n'y sont pas lésées. Les lois de la route avec ses accidents, c'est un autre problème!

En vertu de quel principe l'État ou une religion ou toute association s'arrogeraient le droit d'aller tripoter à l'intérieur de l'utérus d'une femme, au cœur même de ce qu'il y a de plus personnel, de plus intime pour imposer des interdits, pour dicter des con-

duites à tenir quand ça ne regarde finalement que la femme elle-même ou, à la limite, le couple?

Ce qui se passe à l'intérieur du corps humain ne regarde pas le code criminel, pas plus que le législateur. L'État ne pourrait obliger un homme ou une femme stériles à se soumettre à une opération chirurgicale qui les rendrait féconds.

Finalement, tout cela se passe et doit se passer entre le Créateur et la femme et non entre l'État et la femme!

En vertu du principe d'inviolabilité de la personne, ce qui est un droit strict, s'il faut une loi c'est pour interdire à tout gouvernement, toute religion de violer cette intimité physique.

De cette façon seraient respectées l'autonomie et la liberté de conscience de chaque citoyen.

Passés maîtres en incursion indue au niveau de l'utérus de la femme, les évêques catholiques, avec une insistance qui frôle le sadisme, s'acharnent à serrer la vie en

réclamant une définition plus restrictive de la santé.

Pour comble, ils demandent de biffer l'adjectif «psychologique» du texte, rien de moins! C'est démontrer une ignorance lamentable de cet aspect capital de la santé. Les troubles psychologiques sont reconnus primordiaux plus que la santé du corps souventes fois. Il y a des femmes qui ne sont pas faites pour être mères, c'est connu.

Il y a la chance de naître et il y a aussi la chance de vivre!

Paul-E. Gilbert, m.d.  
St-Jérôme, le 11 février

### Commande

Achat de \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du no 12 de la «Libre Pensée»

Canada: 4.95 \$  
Extérieur du Canada: 5.95 \$

### Abonnement

Pour:	4 numéros	8 numéros
Canada	18.00 \$	34.00 \$
Étranger	20.00 \$	37.00 \$

*La fréquence de parution de la revue est semestrielle*

Je voudrais que mon abonnement commence avec le numéro:            11            12            13

### Don

Avec un tirage de quelques centaines d'exemplaires seulement, les coûts de production sont supérieurs aux revenus. Les membres qui travaillent à la LPQ le font bénévolement et aucun frais de déplacement ne leur est remboursé. Nous demandons donc au lecteur, à la lectrice, de nous soutenir financièrement, soit par un don, soit en devenant membre (voir ci-contre). Tout montant reçu sera affecté directement au coût d'impression de la revue.

### Cotisation

Étant d'accord avec les orientations de la Libre Pensée Québécoise qui se résument à chercher à démystifier les croyances religieuses, ésotériques et paranormales, à dénoncer les préjugés sociaux tel le sexisme et à promouvoir des valeurs humanistes, je désire devenir membre (ou renouveler ma cotisation). Je joins la somme de 15.00 \$ (7.50 \$ pour étudiant-e) à titre de cotisation pour une année (la cotisation ne comprend pas l'abonnement à la revue).

Nom .....

Adresse .....

Occupation .....

Chèque ou mandat à l'ordre de La Libre Pensée Québécoise  
C.P. 92, Succ. St-Martin, Laval, H7V 3P4

Commande .....  
Abonnement .....  
Don .....  
Cotisation .....  
Total .....

Signature .....